



RAPPORT D'ACTIVITE

2018



Sommaire



● Editorial	page 4
● Présentation de l'ADSEA 06	pages 5 à 7
● Cartographie de nos interventions	page 8
● Gouvernance et Dirigeance	page 9
● Les temps forts 2018	pages 10 à 11
● Le pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique	pages 12 à 14
● Le pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique	pages 15 à 20
● Le pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)	pages 21 à 23
● La démarche qualité	pages 24 à 25
● Les ressources humaines	pages 26 à 30
● Les éléments financiers	pages 31 à 35
● Patrimoine, Achats et Sécurité	pages 36 à 40
● Les systèmes d'information	pages 41 à 42
● La communication	pages 43 à 44
● Glossaire	page 45

Les chiffres présentés dans ce document sont arrêtés au 31/12/2018.



2018

Année après année, les associations gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux sont appelées à agir dans un environnement de plus en plus complexe et incertain. Rien de neuf par rapport à 2017, si ce n'est que l'évolution du contexte économique et social national et international, risque d'engendrer des réformes dont l'ampleur serait de nature à modifier en profondeur les missions et le fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux.

Le social et le médico-social continueront de jouer un rôle essentiel pour la construction d'une société inclusive dans le maintien de la qualité du lien social. La société et les pouvoirs publics ne s'y trompent pas puisqu'au final, ils nous demandent de prendre en charge de manière satisfaisante de plus en plus de publics aux besoins différents.

Cependant, la question de fond reste bien celle des moyens, que l'administration tente de camoufler derrière un écran de fumée consistant à administrer, contrôler et bureaucratiser un maximum l'activité. En notre qualité d'acteur économique important, il est normal de rendre des comptes sur des critères financiers. Néanmoins, une société inclusive ne peut se construire exclusivement sur ces critères de performance car l'inclusion ne se décrète pas, elle se construit pas à pas.

De grands changements sont encore devant nous. Pour s'adapter, il convient de sortir d'une configuration historique linéaire de juxtaposition d'établissements et services pour passer à un ensemble de dispositifs ou plateformes territorialisés, parties prenantes des projets des personnes. Cette adaptation passera nécessairement par des réponses innovantes, avec souplesse et agilité mais à la condition qu'elles ne soient pas asphyxiées par des pouvoirs publics prisonniers d'une « démesure bureaucratique », qui rigidifie toute l'activité dans une logique de « petites cases » et empêche ainsi toute initiative et innovation. Du projet de vie au « projet de cases », peut-on inscrire toute une vie dans des « cases »... ? Tout est une question de curseur !

« L'homme est un être raisonnable, mais les hommes le sont-ils ? »

Raymond ARON (1905-1983)

Historien/journaliste/philosophe/politologue/scientifique/sociologue

Bonne lecture.



Charles ABECASSIS
Président



Erik LA JOIE
Directeur Général



Rôle et missions de l'Association...

Association d'intérêt général à but non lucratif (loi 1901), l'ADSEA 06 est agréée et habilitée par l'Etat et les collectivités territoriales. Elle figure dans le département parmi les plus anciens partenaires associatifs des pouvoirs publics en tant que délégataire de missions d'intérêt général. Elle poursuit un objectif à caractère exclusif d'assistance et de bienfaisance en assurant la gestion d'une vingtaine d'établissements et services, représentant un plateau technique diversifié et adapté aux différentes formes d'accueil d'un public vulnérable et fragilisé. L'ADSEA 06 emploie environ 650 salariés professionnels qualifiés et expérimentés dans les différents champs de l'intervention sociale et médico-sociale.

Sa vocation est l'accueil, l'accompagnement et la prise en charge de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes souffrant d'un handicap mental, de troubles psychiques ou de graves difficultés d'insertion sociale.

Nos valeurs

Portée par des valeurs **humanistes**, une **éthique** et une déontologie professionnelle sans concession, l'ADSEA 06 s'efforce toujours de « placer l'utilisateur au centre de son projet de vie » marquant ainsi sa volonté constante d'inscrire la personne en situation de handicap ou en grande difficulté sociale, dans une authentique citoyenneté.

1^{er} décembre 1945 : création de l' « Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance Déficiente et en Danger Moral », déclarée le 5 décembre 1945 à la Préfecture des Alpes-Maritimes (présidée par le Préfet, son 1er Conseil d'Administration est composé de fonctionnaires des ministères de la Justice et de la Santé et de personnalités engagées dans l'action caritative).

1945 - fin des années 50 : deux établissements sont confiés à ou créés par l'Association : la Fondation Lenoir (actuellement l'ITEP La Luerna) puis le centre d'apprentissage Le Vieux Château (actuellement le CEP La Nartassière).

Années 60 : apparition de la problématique de la prise en charge des enfants inadaptés ; l'ADSEA se développe et gère 5 établissements : 2 relevant du secteur justice et 3 établissements spécialisés accueillant des enfants handicapés mentaux (Les IMP Bariquand Alphand, actuellement géré par le département, Les Terrasses et Le Sauvetage, aujourd'hui le Val Paillon).

Années 70 : création à Nice de l'IMP Les Chênes puis celui du Mont Boron ; se développe également un service de Prévention Spécialisée (A.S.P.) sur deux secteurs de Nice (Ouest & Nord) et sur Menton.

En 1977, la gestion du Centre d'Aide par le Travail Joseph Blancard à l'est de Nice est confiée à l'ADSEA 06 (aujourd'hui devenu l'ESAT EPIS).

1978 : l'Association répond d'une manière innovante à un nouveau besoin en créant le 1^{er} Service d'Education et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.) de l'IMP Les Chênes, suivi un an plus tard par l'ouverture du S.E.S.S.A.D. 2^{ème} Unité. Et en 1979, ouverture de La Géode, foyer pour jeunes filles en difficulté sociale.

1989 : l'Association devient l'« Association pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Jeunes Adultes des Alpes-Maritimes ». Création du FAT (Foyer d'Adaptation au Travail).

1993 : création de l'IME Le Moulin.

2004 : création du CAPTA (Centre d'Actions Psychothérapeutiques et de Travail Adapté) ainsi que de l'UPT (Unité Prévention Transport).

2007 : modification de la dénomination de l'Association, aujourd'hui : ADSEA 06 – Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-Maritimes.

2010 : rapprochement du CEP La Nartassière et du Foyer La Géode en un établissement mixte unique, dénommé CEP La Nartassière.

2012 : obtention de l'autorisation de création d'un Foyer de Vie pour personnes handicapées vieillissantes.

2014 : ouverture du SESSAD Pro Les Terrasses et du Complexe de Sophia (IME Le Moulin, FAT, CAPTA).

2016 : ouverture des Résidences de La tour d'EPIS et du Foyer de Vie Le Répît à Contes.

2017 : ouverture des nouveaux bâtiments de l'ITEP La Luerna ; création de la plateforme de service FE/SAVS EPIS. Réécriture du Projet Associatif.

2018 : Prise de fonction de Bruno GOUYSSE, nommé Directeur Général Adjoint de l'ADSEA 06. Fermeture du service ASP secteur Grasse, de l'UPT et de l'Internat Relais.

Présentation de l'ADSEA 06



L'ADSEA 06 gère un grand nombre d'établissements et services spécialisés, représentant l'un des plus importants plateaux technique et professionnel des Alpes-Maritimes au service des plus vulnérables et répartis sur trois pôles d'activité :



Pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique

Les établissements et services du Pôle Handicap Mental et Psychique Enfants de l'ADSEA 06 accueillent des enfants et adolescents, âgés de 2 à 21 ans. L'ensemble des places est réparti sur douze établissements et services (5 I.M.E, 1 I.T.E.P., 5 SESSAD, 1 S.E.S.S.I.P).

Son champ d'intervention comprend :

- l'accueil de jeunes déficients intellectuels présentant un retard moyen ou profond avec ou sans troubles associés en I.M.E, en internat, semi-internat ou internat modulé,
- le maintien, dans la mesure du possible, de ces enfants à l'école ou dans leur milieu naturel (famille, crèche) grâce à l'action des S.E.S.S.A.D.,
- l'insertion en milieu ordinaire ou protégé de travail de ceux susceptibles de l'être grâce à l'action du SESSIP et des SIPFP des IME,
- l'accueil d'enfants et adolescents présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement perturbant gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages au niveau de l'I.T.E.P.



Pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique

Les établissements et services du Pôle Handicap Mental et Psychique Adultes de l'ADSEA 06 accueillent des personnes âgées de 18 à 65 ans et plus. Ce pôle est actuellement composé de 8 établissements et services :

- 2 ESAT, 2 SAS et 1 Foyer d'Adaptation au Travail (FAT), avec comme objectif de permettre à des personnes handicapées adultes d'accéder au travail en milieu protégé ou ordinaire.

Les structures constituées autour du travail visent à accueillir des adultes partiellement aptes au travail et assurer aux plus jeunes les soutiens médico-éducatifs et psychologiques nécessaires à leur intégration professionnelle à venir, l'intégration en milieu de travail protégé ou en milieu ordinaire.



- 1 Foyer d'hébergement (FH), 1 Foyer éclaté (FE) et 1 Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S.) en charge de l'hébergement et de l'accompagnement social d'adultes handicapés, en fonction de leur degré d'autonomie et de leurs attentes, 1 Foyer De Vie (FDV) regroupant un ensemble de services spécialisés dans l'accueil de personnes adultes handicapées mentales ou psychiques avançant en âge. Il s'adresse à des personnes qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (à partir de 50 ans). Les objectifs des résidences et services du centre d'habitat sont de proposer des modes diversifiés d'hébergement et d'accompagnement social, adaptés aux compétences et souhaits des personnes adultes en situation de handicap mental et psychique accueillies, dans un objectif d'inclusion sociale.



Pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)

S'il est vrai que le public du Pôle Social peut présenter des caractéristiques communes, les établissements et services qui le composent ont cependant des modes d'activité très différents, rendant complexe la compilation des informations de ces structures.

En effet, le Pôle Social regroupe :

- le CEP La Nartassière
- le Service d'Action Sociale Préventive (ASP)
- l'Unité Prévention Transport (UPT)
- les Actions Complémentaires de Prévention (ACP) : Internat Relais du collège Jean-Baptiste RUSCA à Saint-Dalmas de Tende

Complexe la Nartassière

Seul Centre Educatif et Professionnel du département, ce dispositif unique et incontournable dans le sud-est se compose de plusieurs secteurs :

- un service éducatif d'internat
- des appartements mixtes
- 5 placements à domicile
- un service d'Accueil de Jour (S.A.J.) de 6 places
- un service d'insertion professionnelle ainsi que des formations spécifiques



ASP : Action Sociale Préventive

Le Service d'Action Sociale Préventive intervient sur deux territoires :

- territoire Nice Ouest : secteur de Saint-Augustin, la Vallière et secteur de Saint-Laurent-du-Var,
- territoire de Grasse/Valbonne : secteur Grasse Nord, Grasse Sud et Valbonne.



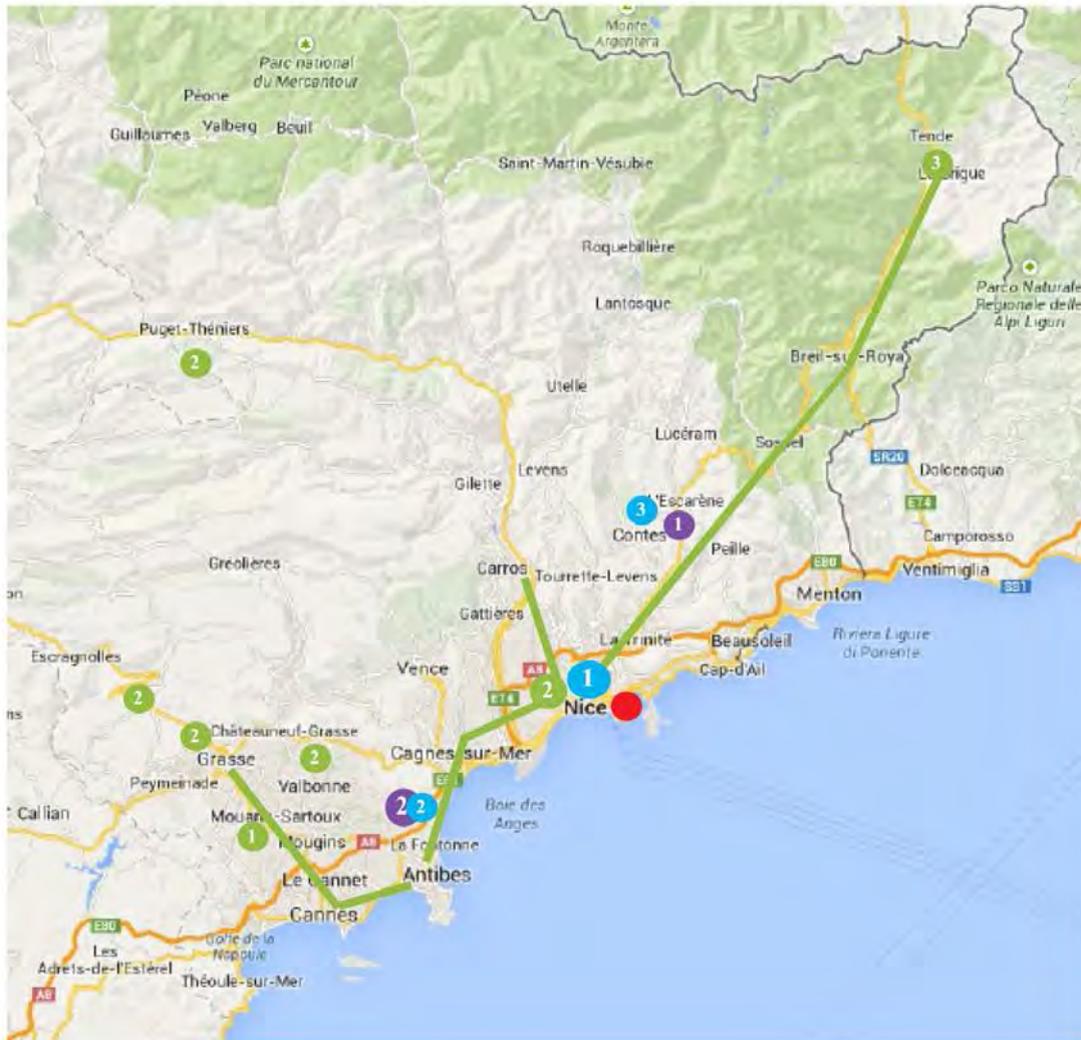
UPT : Unité Prévention Transport

L'activité du service, dont la mission est la prévention de comportements incivils par des interventions éducatives et de médiation éducative, s'exerce sur les lignes SNCF TER-PACA Nice-Cannes-Grasse et Nice-Breil-Tende.

ACP : Actions Complémentaires de Prévention

Equipe éducative intervenant en Internat Relais (Saint Dalmas de Tende) : jeunes pris en charge à temps partagé avec l'Education Nationale ou autres dans le cadre des dispositifs scolaires (Atelier Relais Roya/Bevera rattaché au collège Jean Médecin de Sospel) et collégiens pris en charge à temps partagé avec l'Education Nationale au sein de l'Internat Relais (I.R) de Saint Dalmas de Tende.

Cartographie de nos interventions



LÉGENDE :

- Siège Social - Direction Générale ADSEA 06
- Pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique :
 - 1 - Complexe Les Terrasses : IME, SESSAD Pro et SESSIP
 - Complexe Les Chênes : IME Les Chênes, IME Le Mont Boron, SESSAD 1 Les Chênes, SESSAD 2 Les Chênes
 - Institut La Luerna : ITEP et SESSAD
 - 2 - IME Le Moulin
 - 3 - Complexe Val Paillon : IME, SESSAD et STAFS
- Pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique :
 - 1 - Complexe EPIS : ESAT et Centre d'Habitat
 - 2 - FAT
 - CAPTA
- Pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)
 - 1 - Complexe La Nartassière
 - 2 - Service ASP
 - Service UPT
 - 3 - Service ACP



Bureau du CA

Président : Me Charles ABECASSIS

Vice-Présidents : Michel ROUX, Jacques MARIACCI

Secrétaire Général : Me Sirio PIAZZESI

Secrétaire Général Adj. : Denise VANEL

Trésorier : Jean-Louis ROLLAND

Trésorier Adjoint : Michel MINETTI

Conseillers techniques : Jacques BELIN, Dr Annick

BOUSQUET et Jacques TOURNAYRE.

Direction de l'Association

Direction Générale ADSEA 06 :

Directeur Général : Erik LA JOIE

Directeur Général Adjoint : Bruno GOUYSSSE

Directrice des Ressources Humaines : Kristel BARISIC

Directrice Administratif & Financière : Laurence VICARI

Directrice Patrimoine Achats Sécurité : Cécile BRANDINELLI

Directeurs d'établissements & services 2018 :

- Complexe EPIS : Noel TOUSSAN
- Complexe Les Terrasses : Marie-Anne TASSO
- Complexe Les Chênes : Bruno GOUYSSSE (par intérim)
- Complexe Val Paillon : Michèle GARDONCINI
- ITEP La Luerna : Thierry BERNIER
- Complexe La Nartassière : Yves CHAILLAN
- Services Prévention (ASP, ACP, UPT) : Bruno GOUYSSSE (par intérim)
- Complexe de Sophia : Estelle LION

la convention de prévention spécialisée avec la Métropole Nice Côte d'Azur, dans des conditions de fonctionnement tout à fait satisfaisantes et un réel esprit de partenariat.

Les volets des ressources humaines et du management sont au cœur de la démarche de changement car il conviendra de revoir notre organisation, nos modes collaboratifs, nos manières de considérer, concevoir avec les personnes accompagnées leur projet de vie, afin de réorganiser, en proximité des territoires, nos plateaux techniques opérationnels. La question de l'humain est donc plus que jamais centrale et déterminante : c'est la raison pour laquelle l'ensemble des cadres/managers de l'Association bénéficient, sur une période de huit mois, d'une formation collective et associative intitulée « Du management au leadership ». Cette formation pluriannuelle -2018-2019- a pour finalité de partager des connaissances, des pratiques et de disposer d'outils pour accompagner le changement et mettre en oeuvre un management plus collaboratif, propice à la créativité et à l'innovation.

« LA REPONSE ACCOMPAGNEE POUR TOUS », démarche qui s'impose à tous et principe fondateur des différentes politiques en faveur des personnes en situation de handicap, s'inscrit désormais au fronton des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. Cependant, force est de constater que les moyens ne seront très vraisemblablement jamais mis en face de cette ambition et que les CPOM ont pour objectif principal de réguler et contrôler les évolutions budgétaires.

Le CPOM du CEP La Nartassière est ainsi resté prisonnier d'une impossible équation : se voir assigner des objectifs nouveaux, non seulement sans une réelle corrélation avec les moyens existants mais au contraire en cherchant à les diminuer.

L'écart accru entre les moyens attribués et les objectifs assignés nous a conduits à ne pas renouveler la convention de partenariat et d'actions éducatives avec l'Internat Relais de Saint-Dalmas-de-Tende, entre le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et notre Association.

Concernant la prévention spécialisée financée par le département sur le secteur de Grasse, l'absence de vision sur l'avenir du service par le Conseil Départemental, la précarité de la convention et le déficit structurel récurrent, nous ont placés dans une situation impossible en matière de management du personnel et de qualité des prestations. Cela nous a également conduits à ne pas renouveler la convention venant à échéance au 31 décembre 2018.

Le renouvellement de la convention de l'UPT avec la SNCF et la Région a fait l'objet de multiples rebondissements jusqu'à la parution, mi-novembre 2018, d'un marché public. L'ADSEA 06 a dû, à regret, se résoudre à ne pas candidater à ce nouveau marché dont le contenu remettait en cause, à notre sens, les fondements mêmes de l'action conduite par notre Association depuis quatorze ans.

Seul point positif, le renouvellement pour deux ans de la convention de prévention spécialisée avec la Métropole Nice Côte d'Azur, dans des conditions de fonctionnement tout à fait satisfaisantes et un réel esprit de partenariat.



Les temps forts de 2018



Janvier - Février

- 10 ans du Restaurant d'application « Le Mesclun » : une cinquantaine de personnes réunies pour valoriser l'apprentissage, en présence des jeunes du CEP mais aussi Me Sirio PIAZZESI, Pierre ASCHIERI, maire de Mouans-Sartoux et le Chef Jacques CHIBOIS

Mars - Avril

- mise en place d'un projet d'inclusion au sein d'une école entre l'IME Val Paillon et l'école Saint Thomas d'Aquin.
- participation de l'IME Les Chênes à un flash mob dans le cadre de la journée du bonheur, organisée par la ville de Nice.

Mai

- l'ESAT EPIS expose les prestations de l'atelier Sérigraphie au « Salon du handicap, emploi et achats responsables » au Palais des Congrès de Paris.
- à l'occasion de la traditionnelle « Brissaouda », le Complexe Val Paillon accueille résidents, familles et collègues pour la dégustation d'huile d'olive confectionnée par les jeunes.

Juin

- lancement de la troisième édition des ADSE'Act à l'ITEP La Luerna – valorisation des actions et projets remarquables lors de l'Assemblée Générale de l'ADSEA 06
- le Complexe de Sophia accueille pour la troisième année consécutive, l'épreuve des « boules carrées » dans le cadre des « Jeux de Sophia »

Les temps forts de 2018



Juillet - Août

- organisation d'un séjour à Peira Cava par l'IME Val Paillon ; avec au programme : nuit dans des yourtes, accrobranche, poney et paintball.
- séjour des plus jeunes de l'IME Le Moulin aux Salles-sur-Verdon dans le département du Var : ballades en bateau électrique, pédalo et activités culturelles ont rythmé la semaine.

Septembre - Octobre

- valorisation du partenariat SNCF TER PACA avec la présentation en gare de Nice Ville du dispositif « Lutte Anti-fraude Sécurité et prévention des incivilités » par l'équipe de l'UPT.
- initiation aux gestes qui sauvent dans le cadre du projet « secourisme sportif » pour le Complexe Les Terrasses.

Novembre

- organisation d'un voyage humanitaire en Côte d'Ivoire par le CEP La Nartassière, en partenariat avec la Gendarmerie, le département des Alpes-Maritimes et le Rotary (Grasse Amiral 06) dans le cadre de l'opération « Des vélos pour l'Afrique » : distribution de vélos par les jeunes du CEP à de jeunes ivoiriens afin qu'ils se rendent plus facilement à l'école.

Décembre

- visite à l'ESAT EPIS de Jean-Marie MARX, haut commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi auprès de la ministre du Travail.
- 23^{ème} congrès de l'AIRe à Nice Acropolis.

Le pôle ENFANTS



Le pôle ENFANTS en situation de handicap mental & psychique

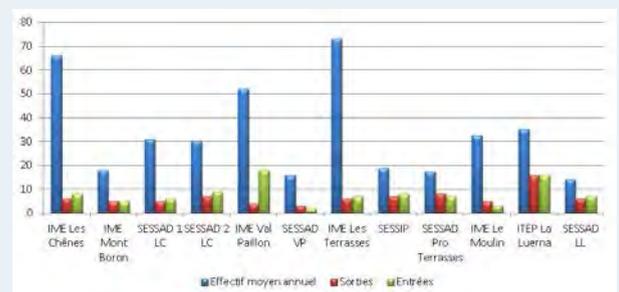
Les 421 places agréées au sein du Pôle Enfants de l'ADSEA 06 se répartissent ainsi :

- 255 places en IME (dont 73 en internat, 111 en semi-internat, 66 en externat et 5 en Service d'Accueil Temporaire),
- 94 places de SESSAD,
- 52 places en ITEP (dont 35 en semi-internat, 3 en accueil temporaire et 14 en SESSAD),
- 20 places en SESSIP.

L'ensemble de ces places est réparti sur douze établissements et services.

Les établissements et services du Pôle Enfants de l'ADSEA 06 ont accueilli en 2018, un nombre moyen annuel de 404 enfants et adolescents, âgés de 2 à 21 ans.

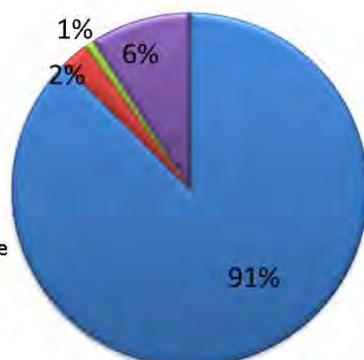
REPARTITION DES USAGERS ACCUEILLIS EN 2018



Les profils cliniques

EVENTAIL DES TROUBLES ET PATHOLOGIES DU PUBLIC ACCUEILLI codifié selon la CIM 10 (hors ITEP & SESSAD 1 Les Chênes)

- Troubles mentaux et du comportement
- Maladies du système nerveux
- certaines affections dont l'origine se situe dans la période prénatale
- Malformations congénitales et anomalies chromosomiques



A noter que 91% des enfants accueillis souffrent de troubles mentaux et du comportement, 6 % de malformations congénitales et anomalies chromosomiques, 2% de maladies du système nerveux et 1% de certaines affections dont l'origine se situe dans la période prénatale.



Bilan 2018

Actions d'ouverture des établissements et services sur l'environnement :

- **pour l'ensemble des établissements :** participation à des manifestations externes : Luna park manèges à gogo (Lion's Club), « Semaine du Sport », « Semaine des Droits de l'enfant », journées « Tous ensemble » animées par le service des sports de la Ville de Nice

- **Complexe Les Chênes :** festival du court métrage et exposition de dessins à l'Espace Magnan, journée sportive au CREPS de Boulouris, ateliers de sensibilisation à l'environnement (journée de nettoyage de la nature en collaboration avec les autres établissements du Complexe), sorties au bowling, cirque, club d'escalade, trampoline et dégustation d'un goûter avec un groupe de jeunes enfants d'une classe de CE2 pour l'**IME Les Chênes**;

Pour le **Mont Boron** : poursuite du partenariat avec le Comité départemental des Sports Adaptés « Toi+moi=sport », organisation durant l'année de plusieurs activités telles que l'équithérapie (médiation animale), sorties à la piscine, à la ferme (découverte d'animaux), au parc des Bisons et à la neige.

Pour le **SESSAD 1** : mise en place d'ateliers d'expression musicale et « percussions », activités d'expression artistique, d'éveil et de découverte poursuivant un objectif de sensibilisation à la préservation de la nature.

Pour le **SESSAD 2** : journée au Complexe sportif Vésuvia Park à Saint-Martin-Vésubie et organisation de sorties exceptionnelles à caractère récréatif (bowling, piscine, visites du parc Phoenix, sorties au cinéma et patinoire).

- **Complexe Val Paillon :** poursuite du projet CODES sur le travail autour de la vie affective, organisation de séjours avec hébergement à Valberg et Casterino-Tende, visites culturelles au lac d'Annecy, visite d'une auberge de jeunesse à Marseille, camping Le Castelet à Saint-Aygulf et randonnée dans les Alpes-de-Haute-Provence, rencontre autour de la scolarité famille-enseignant-direction, dépistage buccodentaire pour tous les enfants de l'IME, reproduction du village de Lucéram dans le cadre du « Circuit des crèches » pour l'**IME Val Paillon**

Pour le **Sessad Val Paillon**, mise en place tous les quinze jours d'une récré champêtre à la ferme pédagogique de Drap

- **Complexe les Terrasses :** « Hand ensemble » à Carros, tournoi de rugby à Monaco, organisation de cinq séjours à Baratier, Annot, Berthemont-Les-Bains, Hyères et Agay pour l'**IME**; participation de la **section SIPFP** à des journées d'intégration au sein de différents ESAT du Territoire, organisation d'une sortie pour les jeunes du **SESSAD PRO** au spectacle de

l'humoriste Ahmed SILLA au Théâtre de la Cité à Nice

- **Complexe de Sophia (IME) :** formation de deux personnels à la technique du « Tandem-Ski » qui a permis à huit jeunes de dévaler les pistes du territoire. Participation pour la 4^{ème} année consécutive de six adolescents et jeunes adultes à la course SPECIAL OLYMPICS.

Au sein des établissements et services :

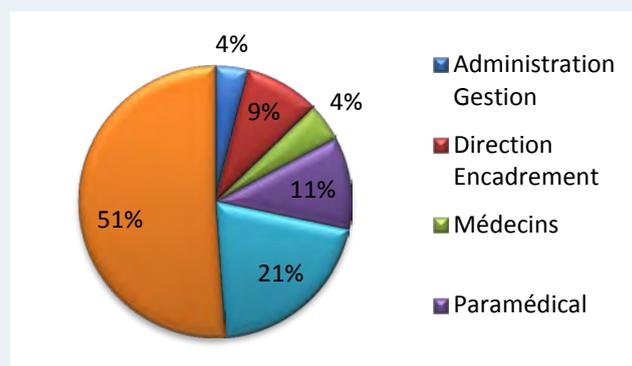
- création d'un atelier Fest'Art (décoration), organisation d'un spectacle de fin d'année avec les familles, fête du carnaval et d'Halloween, galette et spectacle de Noël animé, pour les jeunes du **Complexe Les Chênes**,

- mise en place d'un atelier musicothérapie et d'art-thérapie, d'un atelier de théâtre « Moi et les autres » et d'un atelier cuisine, au sein du **Complexe Val Paillon**,

- organisation de plusieurs fêtes conviviales au sein du **Complexe Les Terrasses** (fête de fin d'année, spectacle de marionnettes, repas de Noël...)

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du Pôle ENFANTS représente 360 personnes soit 56,69 % des effectifs de l'ADSEA 06.





Concernant plus précisément l'ITEP La Luerna :

Profil clinique des usagers de l'ITEP en accueil de jour :

- 34,6 % autres troubles mixtes et troubles émotionnels
- 29,1 % troubles schizotypiques
- 24 % personnalités émotionnellement labile
- 12,3 % troubles des conduites avec dépression

Profil clinique des usagers de l'ITEP en SESSAD :

- 42,8 % autres troubles mixtes et troubles émotionnels
- 23,6 % personnalités émotionnellement labile
- 23,6 % troubles des conduites avec dépression
- 5 % troubles névrotiques, sans précision
- 5 %, troubles schizotypiques



On constate une légère stabilité des pathologies par rapport à l'année N-1.

Bilan 2018 :

- un nouvel espace a été pensé pour l'atelier menuiserie depuis l'incendie survenu dans la nuit du 6 février 2018 ; ce nouvel espace a été combiné avec les autres ateliers de l'ITEP, l'utilisation de diverses compétences techniques dans un espace plus proche a permis de favoriser l'intelligence collective au service de nouveaux projets,
- en février, La Luerna a été sélectionnée parmi douze sites à l'échelle nationale pour accueillir une évaluation du fonctionnement du dispositif ; elle s'est déroulée sous forme de rencontres et d'interviews bilatérales avec la MDPH, la Direction Territoriale de l'ARS, l'inspection académique, le secteur de pédopsychiatrie, l'UGECAM, les éducateurs, les enseignants, les cadres et les jeunes de l'ITEP,
- 246 séances de bien-être (shiatsu-do, relaxation, sophrologie et temps d'échanges) ont été dispensées durant l'année 2018 dont 78 séances ouvertes aux jeunes bénéficiant de l'accompagnement en SESSAD,
- les élèves de l'Unité d'Enseignement qui ne disposaient pas de temps partagé avec les établissements scolaires ont pu bénéficier d'une Equipe de Suivi de Scolarité E.S.S. au sein même de l'ITEP La Luerna ; cela a permis aux familles de participer à un temps de réunion autour de la scolarité de leur enfant ; les jeunes ont ainsi eu accès, comme chaque élève en situation de handicap, au même « rendez-vous » annuel que leurs camarades scolarisés dans le milieu ordinaire ; cette mesure a donc augmenté le taux d'accompagnement consacré au suivi de scolarisation.

Le pôle ADULTES



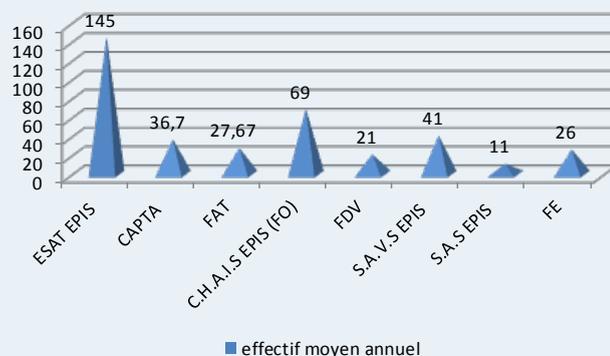
Le pôle ADULTES en situation de handicap mental & psychique

Les 429 places agréées au sein du Pôle Adultes de l'ADSEA 06 se répartissent au sein de plusieurs établissements et services : 2 ESAT, 1 F.A.T, 2 S.A.S, 1 C.H.A.I.S, 1 SAVS et 1 FDV :

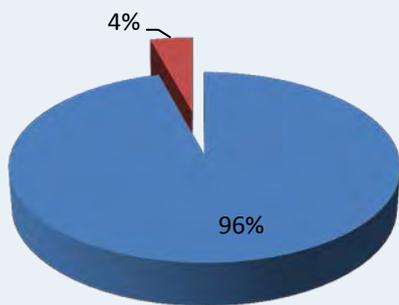
- ESAT : 145 places au Complexe EPIS et 40 places d'ESAT semi-productif au CAPTA
- 71 places en Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Intégration Sociale (C.H.A.I.S.) et 25 au Foyer Éclaté,
- 42 places en Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (S.A.V.S. EPIS),
- 32 places en Foyer d'Adaptation au Travail (F.A.T.)
- 52 places en Service d'Accompagnement Spécialisé (S.A.S) : 12 places à EPIS et 40 au CAPTA,
- 22 places en Foyer de Vie.

Les établissements et services du Pôle Adultes de l'ADSEA 06 ont accueilli, en 2018, un nombre moyen annuel de 377,13 usagers, âgés de 18 à 65 ans et plus.

REPARTITION DES USAGERS ACCUEILLIS EN 2018



Les profils cliniques



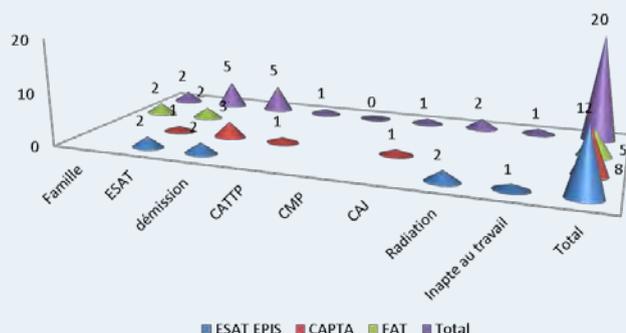
- Troubles mentaux du comportement
- Malformations congénitales et anomalies chromosomiques

Parmi les usagers accueillis au sein du Pôle Adultes de l'ADSEA 06, on peut observer une prédominance d'adultes souffrant de troubles mentaux du comportement.



Sorties et orientations

En 2018, 20 personnes au total ont quitté les effectifs de l'ADSEA 06 : 12 à l'ESAT EPIS, 8 au CAPTA et 5 au FAT selon la répartition ci-contre :



CATTP : Centre d'Accueil Thérapeutique à temps partiel
 CMP : Centre Médico-Psychologique
 CAJ : Centre d'Accueil de Jour

Bilan 2018

Les faits marquants de l'année 2018 pour le Pôle Adultes ont été :

• Complexe de Sophia :

FAT : organisation de deux séjours à Gréoux les Bains et au Puy du Fou en Vendée, mise en place de plusieurs activités durant toute l'année (match de basket des Sharks d'Antibes, baptême de plongée, participation au dispositif Handi voile, sortie au camp des Milles,...)

CAPTA : obtention du marché, avec le Comité des Œuvres Sociales du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, pour la conception de six stands de fêtes foraines sous forme de chalets ; l'année 2018 aura été consacrée à la définition du cahier des charges et à la constitution du dossier technique ; rendez-vous en 2019 pour la finalisation du projet ; entretien des espaces verts du Complexe par les équipes du CAPTA, entretien une à deux fois par semaine des allées goudronnées et/ou gravillonnées de l'IME Les Hirondelles et construction de décors de fêtes pour plusieurs prestataires.

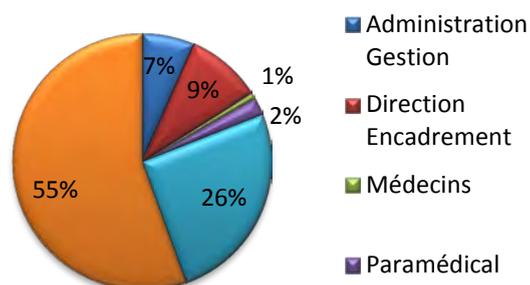
• Complexe EPIS :

Activités du Complexe ; *accompagnement personnalisé* (mise en place par le **CHAIS**, d'un projet d'accompagnement spécifique d'autonomie dans la vie quotidienne « La Petite Tour » sur le site des résidences de Contes, outil éducatif permettant aux personnes qui le souhaitent, de développer des acquisitions d'autonomie dans la vie quotidienne dans un plus petit collectif) ; *inclusion sociale* (repas de fin d'année dans un restaurant asiatique pour les usagers du **SAVS** ; mini-séjours à Paris pour un groupe de résidents du **Foyer Éclaté** ; sorties extérieures sportives et culturelles pour le **SAS** : Le printemps des rives « S'unir pour réussir », spectacle « Au fil de l'autre », exposition « Bon appétit »

au Parc Phoenix, sortie à la fête foraine à Nice et participation à la « No finish line » de Monaco) ; *activités extérieures* : le **SAS** a poursuivi les travaux sur le projet « recyclage » à travers plusieurs activités, comme le tri sélectif des papiers en partenariat direct avec la Communauté des Communes du Paillon et la préparation de la 3^{ème} édition des « défis d'un défilé » en collaboration avec le CCAS de la mairie de Nice dont le thème cette année était « Les contes du monde » ; l'**ESAT** a quant à lui obtenu le renouvellement de plusieurs marchés d'entretiens pour leur atelier Espace verts (avec le département des Alpes-Maritimes, la société VIRBAC à Carros, la société NEOLIVE) pour l'atelier cuisine (avec la cantine scolaire de la mairie de Cantaron), pour les ateliers de conditionnement et l'atelier bois (renouvellement des prestations en entreprise pour les sociétés ENEDIS et ARKOPHARMA), et pour le pôle sérigraphie (renouvellement avec la société CARI FAYAT, l'OGC Nice et le marché des Jeux de Sophia)

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du Pôle ADULTES représente 137 personnes soit 21,57 % des effectifs de l'ADSEA 06.



L'activité commerciale des ESAT

Bilan 2018 ESAT EPIS

Un E.S.A.T. doit perpétuellement rechercher la synergie entre les actions d'accompagnement socioprofessionnel et l'équilibre économique. En 2018, comme les années précédentes, l'E.S.A.T. E.P.I.S., s'est attaché à créer et développer des activités qui puissent permettre aux ouvriers de développer des technicités et des savoirs-faire nouveaux.

Ainsi, l'E.S.A.T. a continué à élargir sa clientèle et à développer une démarche commerciale. Au regard des résultats économiques, force est de constater que les ateliers de sous-traitance industrielle sont toujours plus particulièrement impactés par les difficultés rencontrées par les donneurs d'ordres. C'est la raison pour laquelle, l'E.S.A.T. E.P.I.S. poursuit ses recherches commerciales vers des activités de services. Malgré nos efforts, les ateliers historiques de l'établissement restent en grandes difficultés, ce qui a engendré, courant 2018, une nouvelle restructuration de l'implantation des activités, du fait de la cessation de certaines.

Enfin, l'E.S.A.T. E.P.I.S. met l'accent sur la nécessité de réadapter quotidiennement l'accompagnement en lien avec l'évolution du public accueilli. Le profil et le parcours des ouvriers ont considérablement évolué et aujourd'hui l'accompagnement se fait sur une proportion plus importante de personnes relevant du handicap psychique, de personnes avançant en âge et cela de manière plus précoce, mais aussi de jeunes handicapés issus d'une scolarisation en milieu ordinaire. Ces évolutions poussent l'ensemble des personnels à se questionner et mettre en place des accompagnements toujours plus professionnels, plus individualisés, afin de s'adapter aux compétences et problématiques de chacun. L'accent a donc été mis sur les formations professionnelles des travailleurs et sur leur inclusion en entreprise ; mais aussi sur le financement de permis de conduire, de CACES et de formations concernant leurs droits.

Dans l'ensemble des ateliers, l'E.S.A.T. E.P.I.S. a diversifié les tâches, encouragé les rotations tant sur les postes de travail qu'en favorisant les stages en interne. L'objectif est de proposer à l'ensemble des travailleurs, en fonction de leurs attentes, souhaits, aptitudes, potentialités et compétences, une dynamique de parcours professionnel basée sur des compétences transversales et évolutives.

Atelier menuiserie :

Les projets annoncés en 2018 ont abouti. Pour un nouveau client, des palettes spéciales ont été fabriquées et des « pieds rehausseurs » ont été réalisés pour une entreprise.

Le C.A. a augmenté de 7 %. Les perspectives pour l'année à venir sont plus qu'encourageantes.

Cette année encore, le chalet d'exposition a été réalisé pour l'un de nos partenaires des espaces verts et exposé lors de la Foire de Nice.



Prestation de service en entreprise :

Elle répond principalement aux attentes des ouvriers, et également aux missions comme l'inclusion en milieu dit « ordinaire de production ».

Une nouvelle activité a été réalisée en début d'année : le montage de présentoirs pour PLV, dans les locaux d'un logisticien sur Carros. Ces présentoirs étaient destinés à ARKOPHARMA.

Le partenariat avec ENEDIS a également été renouvelé en fin d'année, et les prestations au sein de l'entreprise ARKOPHARMA ont été maintenues.



Atelier Impression :

• Le pôle sérigraphie :

Le pôle sérigraphie répond aux attentes des ouvriers, ainsi qu'aux missions d'inclusion en milieu dit « ordinaire de production ».

Une nouvelle activité a été développée en début d'année dans les locaux d'un logisticien sur Carros et concerne le montage de présentoirs destinés à ARKOPHARMA.

Le partenariat avec ENEDIS a été renouvelé tout comme les prestations réalisées pour ARKOPHARMA.

• Le pôle confection couture :

Malgré la baisse de fabrication de pochettes pour MAYA SAC, l'activité est en forte augmentation, grâce à l'appel d'offre remporté pour la confection de rideaux des écoles de la ville de Nice. Une équipe de 2 à 3 ouvriers travaille à plein temps pour la Ville de Nice. Une deuxième équipe est en cours de création afin de répondre aux nombreuses commandes.

A l'occasion des XXIIIèmes Journées de formation, d'étude et de recherche de l'AIRE, qui se sont déroulées à Nice Acropolis, l'E.S.A.T. a été sollicité pour la fabrication et la confection de 1100 portes-documents.

L'activité avec le Musée du Louvre se maintient, grâce aux commandes de confection de tee-shirts (1 à 2 fois par an).

• Evènement en 2018 :

Salon du handicap, emploi et achats responsable qui s'est tenu au Palais des Congrès de Paris le 28 mai 2018.

Exposant à SO EKO, Salon professionnel des achats socialement

responsable, le 8 novembre 2018 à Marseille.



Atelier Espaces verts :

Le marché annuel d'entretien de deux parcs départementaux du Conseil Départemental 06, a été renouvelé pour la dernière année dans le cadre de l'appel d'offre émis sur cinq ans.

Le contrat d'entretien des sites de la société VIRBAC à CARROS a été renouvelé pour la cinquième année consécutive.

Le marché avec la société NEOLIVE, depuis le mois de mai 2017, a été reconduit en 2018, avec une augmentation des sites à traiter en débroussaillage. Il s'agit de réaliser le débroussaillage d'oliveraies situées à Saint-Jeannet, mais aussi dans différentes communes de la plaine du Var ainsi que dans la vallée du Paillon.

Pour améliorer les conditions de travail, d'importants investissements en matériel ont été réalisés en 2018, notamment des débroussailleuses forestières, un nouveau camion-benne double cabine et une mini-pelle pour remplacer celle volée en fin d'année 2017.

Atelier Entretien de véhicules :

L'année 2018 a été une période difficile en raison de l'absence du moniteur en charge de l'atelier. Pour pallier cette absence, l'activité s'est concentrée sur le nettoyage de véhicules. Un partenariat avec un garage de la ville de Drap pour la partie « petite mécanique » et « changement de pneumatiques » a été initié, ce qui a été une expérience nouvelle et formatrice pour les ouvriers. En fin d'année, le retour du moniteur d'atelier a permis une activité de production normale et en hausse. De plus en plus de particuliers sollicitent l'atelier pour intervenir sur leur véhicule personnel, tout comme les collectivités et les établissements de l'ADSEA 06.





Bilan 2018 CAPTA

Les activités réalisées en 2018 ont été dans la continuité et du même type que celles effectuées en 2017. La convention avec ENEDIS a été reconduite en 2018. Elle est le fruit de la collaboration entre l'ESAT EPIS et le Complexe de Sophia, FAT et CAPTA. Les travaux consistent à remplacer des portes de coffrets électriques défectueuses sur la zone ouest du département.



Le CAPTA réalise toujours l'entretien des espaces verts de l'IME Le Moulin et des parties communes du Complexe. Les équipes de travailleurs handicapés, en partenariat avec les usagers du FAT, réalisent l'entretien des parties limitrophes du Complexe en forêt, afin de répondre à l'obligation de débroussaillage. Ces travaux se font en lien direct avec les personnels de l'ONF. Les constructions de structures en bois sur mesure et personnalisées se sont poursuivies. Après avoir réalisé une prestation fête foraine en juillet 2018 pour le Comité des Œuvres Sociales du Conseil Départemental des Alpes Maritimes, le CAPTA a obtenu une commande pour la création/réalisation d'un ensemble de six stands de fête foraine façon chalet. Ce marché obtenu par les équipes de travailleurs est en cours de réalisation pour une livraison au 1er juin 2019.



L'activité de petit conditionnement, mise en place depuis septembre 2014 se poursuit. Ce type d'activité apporte pleinement une réponse à des travailleurs handicapés en état de fatigue momentanée ou plus durable. D'autres activités de conditionnement sont réalisées, notamment avec un de nos fournisseurs en matériels d'arrosage automatique. De nouveaux donneurs d'ouvrages, issus principalement du secteur privé, nous ont contactés pour effectuer des réalisations personnalisées en espaces verts ou pour agrémenter leurs manifestations de nos décors.

En octobre 2018, une réunion du Sophia Club Entreprise a été organisée au CAPTA, réunion à laquelle était invité l'ESAT EPIS. Cela a été l'occasion de faire connaître les possibilités de collaborations avec les ESAT de l'ADSEA 06.



Les retombées de cette réunion et les démarches commerciales effectuées ont permis à l'activité espaces verts de réaliser des chantiers sur le bassin sôphopolitain. Un nouveau contrat a été conclu avec l'IME Les Hirondelles de la Croix Rouge, voisin du Complexe de Sophia. Un partenariat a pu ainsi être mis en place et depuis, une équipe de 4 travailleurs se déplace en autonomie pour entretenir les allées de l'IME. L'atelier espaces verts est toujours sollicité pour réaliser des travaux spécifiques, mais également des demandes de contrats d'entretiens annuels (particuliers, copropriétés, maisons de retraite, entreprises).

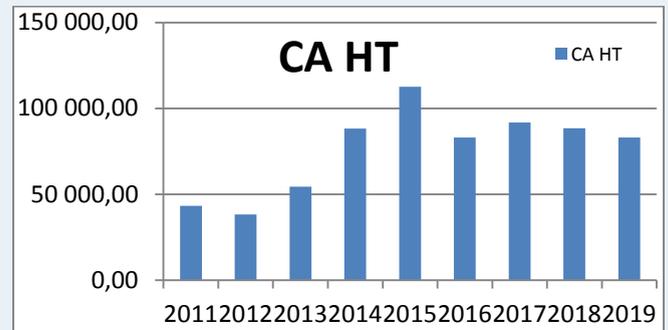


En 2018, le CAPTA a conclu, avec des particuliers, trois contrats supplémentaires qui sont venus en remplacement de contrat résiliés pour cause d'éloignement. Dans le secteur des espaces verts, la demande en devis ou contrats d'entretiens est toujours constante. Ces travaux sont, de plus, toujours particulièrement adaptés à certains de nos travailleurs.

Enfin, plusieurs prestations "fête foraine" ont été réalisées, en extérieur à la MAS de Santa Galet pour l'ADAPEI, à l'hôtel Fairmont à Monaco pour le fond social de cet établissement. Nous travaillons toujours en tant que prestataire d'une société d'événementiel. Cette société a fait appel au CAPTA pour monter et animer nos stands de fête foraine, pour le compte du comité d'entreprise du ministère des finances à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer et pour le Family Day d'AMADEUS, sur l'ancien site de TEXAS INSTRUMENT, à Villeneuve Loubet, aux Galeries Lafayette à Cap 3000, pour une société pétrolière offshore, ainsi que pour deux événements privés, à Monaco. D'autres activités de production d'abris de jardins en bois, chalets et de prestations diverses sont toujours réalisées.



Le chiffre d'affaire réalisé par les activités de productions du CAPTA en 2018, est de 83 120€, pour un excédent de 3 041€.



Le tri sélectif des déchets est réalisé au quotidien. Les démarches de sensibilisation à l'écocitoyenneté se poursuivent et des visites de centres de tri et de valorisation des déchets sont effectuées tout au long de l'année.

Le pôle SOCIAL



Le pôle SOCIAL (adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale)

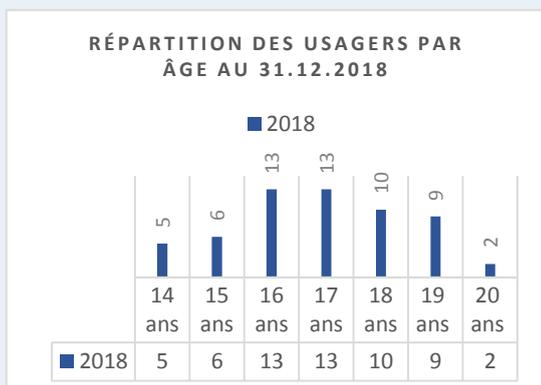
Le public du Pôle Social présente des caractéristiques communes mais les établissements et services qui le composent ont des modes d'activité très différents.

• CEP La Nartassière : 65 places agréées

Dispositif unique et incontournable dans le sud-est, il se compose d'un service éducatif de 54 places d'internat, de 5 places de PAD (Placement à Domicile) et 6 places de SAJ (Service Accueil de Jour).

Le CEP La Nartassière dispose d'un service d'insertion professionnelle (enseignement général et scolaire) et propose des formations spécifiques (ateliers mécanique auto/moto, peinture carrosserie, cuisine et service en salle, snack, espaces verts).

REPARTITION DES USAGERS DU CEP LA NARTASSIERE ACCUEILLIS EN 2018

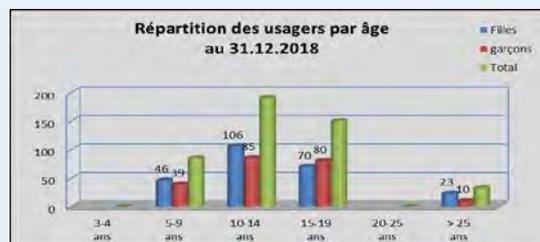


• Service de Prévention

ASP (Service d'Action Sociale Préventive) intervenant sur deux territoires :

- territoire Nice ouest,
- territoire de Grasse-Valbonne.

REPARTITION 2018 DES USAGERS PAR AGE (territoire Nice Ouest)



REPARTITION 2018 DES USAGERS PAR AGE (territoire Grasse-Valbonne)



✿ UPT (Unité Prévention Transport) : l'activité du service, dont la mission est la prévention de comportements incivils par des interventions éducatives, s'exerce sur les lignes SNCF TER-PACA Nice-Cannes, Cannes-Grasse et Nice-Tende.

11.038 jeunes en contact avec l'équipe UPT dont 301 pour des actions individualisées.

✿ ACP (Actions Complémentaires à la Prévention) : 3 salariés (éducatrice spécialisée, surveillant de nuit, moniteur éducateur en cours d'emploi) contribuent au projet éducatif de l'Établissement de Réinsertion scolaire (ERS) à Saint-Dalmas de Tende.

21 élèves ont été accueillis à l'Internat Relais en 2018 pour une capacité d'accueil moyenne de 13 jeunes.

Bilan 2018

Services de Prévention :

ASP :

Au vu de l'évolution des déplacements de nos publics, avec la mise en service du tramway entre le secteur La Vallière placé en veille active et le secteur des Moulins, l'ASP a constitué un plateau technique regroupant ces deux secteurs, avec des éducateurs référents, afin de mutualiser le travail et d'améliorer le suivi éducatif des jeunes.

Après l'arrêt de la médiation scolaire en début d'année, 2018 sera marquée par la dénonciation des conventions avec le Conseil Départemental et la fin de l'action de prévention spécialisée présente sur le secteur de Grasse depuis 2002 et à Valbonne depuis 2014.

ACP :

En coopération avec l'équipe de l'UPT, l'éducatrice de l'Internat Relais a réalisé différents ateliers ludiques et

pédagogiques à destination des élèves : cirque, sorties musées, visite de la gare de Nice, journée inter-collèges du réseau Roya Bévéra, projet recyclage, culturel et d'expression.

UPT :

En 2018, 15 actions de prévention ont été menées dans les gares des lignes Nice-Cannes-Grasse : campagnes de prévention Santé (conduites addictives, éducation à la citoyenneté) ; lutte contre la fraude et dégradation des espaces publics.

Le service UPT a également pu mettre en place 25 journées d'intervention en milieu scolaire avec la SNCF qui ont permis de toucher au total 479 jeunes au sein de plusieurs lycées et collèges du département.

CEP La Nartassière :

À noter en 2018, une nette amélioration des effectifs des services SAJ/PAD, créées respectivement en 2013 et 2017. Le travail en réseau avec les Maisons des Solidarités Départementales et les Missions Locales a donc porté ses fruits car à ce jour, le CEP dispose d'une liste d'attente pour ce dispositif.

La Nartassière continue de travailler dans une grande proximité avec les familles qui participent volontiers à la vie de leur jeune.

Bilan des actions :

AFRIQUE

Objectifs :

- favoriser l'esprit de solidarité et de partage,
- s'engager sur un projet à long terme,
- ouvrir la conscience des jeunes au monde,
- réussir à mener et s'impliquer dans un projet altruiste sur une année.

Résultats :

Cette action humanitaire a contribué à redonner aux jeunes du sens à leur projet de vie :

- ils se sont impliqués tout au long de l'année en récupérant et réparant des vélos,
- ils ont intégré la notion de don,
- ils relativisent sur l'échelle du bonheur et du malheur et se décentrent de leur propre histoire.



Le projet Afrique a permis de mobiliser l'ensemble des jeunes, les salariés du CEP et l'Association. Il a également permis de nouer des partenariats durables qui ouvrent désormais de nouvelles perspectives. Une seconde étape est actuellement en cours d'élaboration.

ATELIER THEATRE

En partenariat avec l'Espace Art Concret de Mouans-Sartoux.

Objectifs :

- favoriser l'estime de soi,
- savoir communiquer en public,
- développer l'expression scénique.

Résultats :

- 8 séances ont eu lieu avec un premier groupe de 6 jeunes,
- le CEP a été sollicité par la Préfecture des Alpes Maritimes via la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM06) afin d'élaborer un film sur les risques sismiques dans le département.

RISQUE SISMIQUE

Objectifs :

- réalisation d'un film diffusé au plan national : sensibilisation des plus jeunes aux risques sismiques
- rendre les jeunes acteurs du film, les sensibiliser à tous les risques majeurs et leur permettre de côtoyer des scientifiques, ingénieurs et spécialistes de cette question.

Résultats :

- 3 formations ont été mises en place pour les jeunes et les salariés du CEP, animées par Géoazur, le CNRS et le SDIS 06,

- les jeunes ont interviewé le Directeur de Cabinet de la Préfecture des AM, la Directrice du CNRS, la Directrice de Géoazur et le Commandant du SDIS 06,
- concrétisation du film qui va être diffusé au Palais Préfectoral en septembre 2019, avant une diffusion départementale et nationale.

BAPTEME DE L'AIR

En partenariat avec une association caritative Le Kiwanis de Cannes :

Objectifs :

- découvrir le monde de l'aéronautique en compagnie d'enfants handicapés.

Résultats :

- 8 jeunes ont participé à cette activité,
- cette activité a concouru à faire accepter la différence et gommer les stigmatisations et les préjugés en créant du lien avec des jeunes handicapés,
- les jeunes ont découvert leur région autrement, vue du ciel.

ENGAGEMENT CITOYEN

Objectifs :

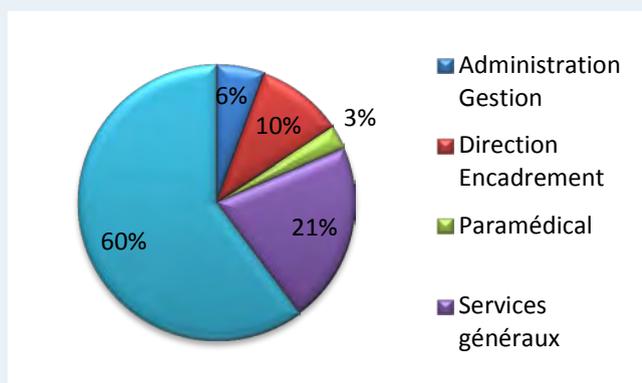
- accompagner les jeunes dans l'accès à la citoyenneté.

Résultats :

- création par les jeunes d'un jardin partagé au sein de la caserne Ausseur à Nice,
- entretien espaces verts de deux casernes de gendarmerie
- mise en stage durant deux mois d'un jeune pour l'entretien extérieur de la caserne de gendarmerie de Grasse,
- la mise en proximité des services de l'ordre et des jeunes a créé un dialogue et une meilleure connaissance réciproque permettant une rencontre humaine,
- cette action a concerné une dizaine de jeunes sur l'année.

LES MOYENS HUMAINS

Le personnel des établissements et services du pôle SOCIAL représente 108 personnes soit 17,01 % des effectifs de l'ADSEA 06.



La démarche qualité



La démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

Le département d'Amélioration Continue de la Qualité de l'ADSEA 06 poursuit en 2018 sa dynamique de restructuration. L'écriture du Projet Associatif, la signature des CPOM, les nouvelles obligations demandées par la CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des libertés) et les nouveaux enjeux liés aux NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) replacent le département au cœur des évolutions de l'Association. Tout en poursuivant le développement de son expertise en matière de suivi de la qualité en lien avec les nouvelles orientations associatives, il oriente son positionnement autour d'une dynamique de recherche et de développement.



La coordinatrice Qualité chargée de Mission, poursuit pour l'ensemble des établissements de l'Association, le développement transversal des outils associatifs et le suivi des Plans d'Actions relatifs à l'Amélioration de la Qualité des prestations délivrées aux usagers. La démarche reste relayée dans chaque établissement par le référent qualité qui, sous couvert de sa direction, en assure la mise en œuvre et le suivi auprès des équipes.

Le délégué à la protection des données veille à ce que les établissements et services – et de ce fait, l'ensemble de l'Association, respectent la conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en matière de traitement des données personnelles des salariés et des usagers. La démarche est relayée dans chaque Complexe et chaque service du Siège par des salariés « relais DPD ».

Le département a poursuivi en 2018 sa mission d'amélioration des pratiques professionnelles au service des usagers au travers de 4 objectifs prioritaires :

1. diffuser et accompagner les référents qualités des structures dans l'utilisation du nouvel outil d'évaluation 3.3 qui permet une optimisation de la réponse technique au suivi de la qualité dans chaque établissement et service,
2. assurer la continuité du suivi des Plans d'action 2014-2018, en collaboration avec les directions d'établissements,
3. réaliser en collaboration avec les directions des services, les évaluations internes des services concernés par le calendrier associatif,
4. assurer la veille documentaire et la veille réglementaire du processus d'évaluation de l'ensemble des établissements et services de l'association.



Diffusion et accompagnement dans l'utilisation du nouvel outil d'évaluation 3.3 qui permet une optimisation de la réponse technique au suivi de la qualité dans les établissements et services

- depuis 2017, la diffusion et l'appropriation de l'outil Plan d'Action (version 3.2) permettait déjà d'avoir une vue d'ensemble et transversale de chaque complexe, aussi bien à partir d'une structure que d'une thématique à l'origine du plan (évaluation interne, évaluation externe, CPOM...); le nouvel outil d'évaluation 3.3 nous permet de préciser encore davantage la notion « qualitative » de la prestation à travers une approche binaire de la qualité des prestations délivrées,
- accompagner des référents dans l'organisation afférente à la gestion de ce nouvel outil dans chaque Complexe.

Suivi des Plans d'action 2014-2018 en collaboration avec les directions d'établissements

- poursuivre l'aide technique et le suivi dans l'organisation concrète de la démarche qualité au sein des établissements,
- accompagner les directeurs et chefs de service dans l'utilisation du nouvel outil d'évaluation.

Réaliser en collaboration avec les directions des services, les évaluations Internes des services concernés par le calendrier des évaluations 2018

- réalisation des évaluations internes du CEP La Nartassière et de la SAS EPIS

Assurer une veille documentaire et réglementaire du processus d'évaluation des établissements et services

- élaborer, suivre et mettre à jour un calendrier général pluriannuel des évaluations internes et externes de tous les établissements et services,
- organiser une veille juridico-technique autour de l'utilisateur,
- assurer un appui à la démarche qualité générale des établissements et services.

Perspectives 2019

- organiser, suivre et finaliser la réalisation des évaluations internes et externes des établissements concernés par le calendrier annuel,
- poursuivre la réflexion sur la « Recherche et le développement » du département Qualité,
- reconduire les missions en cours :
 - assurer un suivi des plans d'action dans les établissements et un soutien technique aux directeurs,
 - participer aux COPIL transversaux associatifs,
 - participer à la veille documentaire et réglementaire en lien avec la démarche qualité.

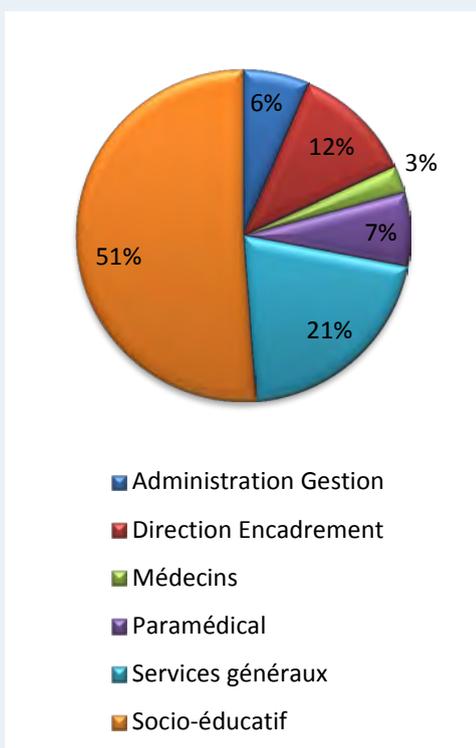
Les Ressources Humaines



Stabilité des effectifs

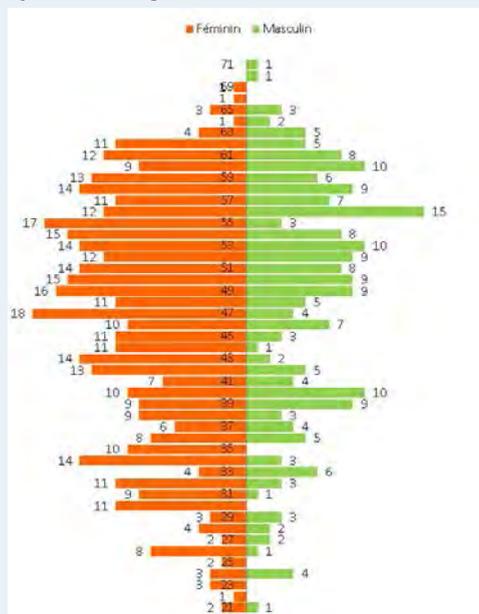
L'effectif 2018 de l'ADSEA 06 a légèrement augmenté par rapport à 2017 (635 personnes au 31.12.18). La part du personnel éducatif et social représente toujours la moitié du personnel de l'Association.

Effectif au 31.12.18



Rapport de situation comparée

Pyramide des Ages au 31.12.18



Les femmes restent toujours plus nombreuses (66%) que les hommes (34%), quelle que soit la catégorie socio-professionnelle concernée.

En ce qui concerne la répartition par tranches d'âges, on note une part importante de l'effectif âgé de plus de 47 ans pour les femmes, et de plus de 55 ans pour les hommes.



Dialogue Social

Mise en place du CSE - des élections 2.0

Fin 2017, les ordonnances Macron relatives à la simplification du dialogue social ont créé une nouvelle instance représentative du personnel, le Comité Social et Economique (C.S.E.) dont la mise en place était obligatoire avant le 31/12/2019.

Le CSE fusionne les anciennes instances représentatives du personnel, délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et en reprend l'ensemble des compétences.

Dans ce contexte, courant 2018, deux négociations avec les partenaires sociaux ont été entamées sans aboutir à un accord d'entreprise :

La négociation sur les modalités de fonctionnement du CSE :

Dès le début de l'année 2018, l'ADSEA 06 et les organisations syndicales représentatives ont entamé un cycle de négociation au cours duquel elles se sont rencontrées à cinq reprises, en vue de définir les modalités de mise en œuvre de CSE au sein de l'ADSEA 06. Malgré des échanges constructifs et des propositions allant bien au-delà des dispositions légales pour adapter la nouvelle architecture de la représentation du personnel à un niveau pertinent, en cohérence avec l'organisation de l'ADSEA 06 et ses valeurs, aucun accord majoritaire n'a pu être signé. Aussi, c'est uniquement en référence aux dispositions légales que les élections professionnelles se sont tenues aux mois de novembre et décembre 2018.

La négociation sur la mise en place du vote dématérialisé par internet (vote électronique) :

En juillet 2018, une négociation relative au vote électronique a réuni à nouveau l'ADSEA 06 et les Organisations Syndicales représentatives.

Aucun accord n'ayant pu être signé, c'est par le biais d'une décision unilatérale que l'ADSEA 06 a mis en œuvre le vote électronique pour ses élections professionnelles avec pour objectif :

- d'obtenir en fin de scrutin des résultats sans erreur possible affichés en quelques minutes, quelle que soit la complexité des élections et ce, sous le contrôle des bureaux de vote désignés,
- de limiter les erreurs de manipulation des bulletins de vote (gestion de multitude de bulletins, d'enveloppes potentiellement sources d'erreurs),
- de pallier les aléas postaux.

Les salariés de l'ADSEA 06 ont ainsi pu élire pour la première fois un CSE en novembre et décembre 2018, via leur ordinateur, tablette ou smartphone. L'ADSEA 06 a donc été parmi les premiers employeurs à mettre en place cette nouvelle instance.

Si le taux de participation s'est avéré en recul par rapport à celui des élections précédentes, il reste toutefois conforme aux taux de participation atteints par les élections au niveau national ces dernières années.

Résultat des élections du CSE 2018 :

Comité Social et Economique – collège Employés	
TITULAIRES 11 siège(s) à pourvoir 11 siège(s) pourvu(s)	SUPPLEANTS 11 siège(s) à pourvoir 11 siège(s) pourvu(s)

Taux de participation 1^{er} tour : 45 % (Absence de Quorum) Taux de participation 2^{ème} tour : 48 %

Comité Social et Economique – Collège Cadres	
TITULAIRES 2 siège(s) à pourvoir 2 siège(s) pourvu(s)	SUPPLEANTS 2 siège(s) à pourvoir 2 siège(s) pourvu(s)

Taux de participation 1^{er} tour : 56 % (Quorum atteint)



Résultat de la représentativité syndicale :

SYNDICAT	Représentativité 2018	Représentativité liste commune CGT / UFMICT CGT		Représentativité 2013
		CGT (50 %)	UFMICT-CGT (50 %)	
 Cfdt Confédération Française Démocratique du Travail	27,14 %			13,15 %
 CFE- CGC Le syndicat	5,71 %			3,34 %
 CGT-UFMICT CGT	44,29 %	22,14 %	22,14 %	57,41 %
 SUD SANTE SOCIAUX	22,86 %			26,10%



La formation 2018

Le plan de formation 2018 s'est inscrit dans la poursuite des orientations de formation triennales définies pour la période 2017-2019, confortant ainsi la volonté de l'ADSEA 06 de favoriser les formations collectives et l'optimisation des dispositifs de financement portés par l'OPCA (Unifaf).

En vue d'augmenter et de contractualiser les cofinancements versés par l'OPCA, une convention de services a été signée pour la troisième année consécutive avec Unifaf.

Le dispositif mis en œuvre en 2017, consistant à prévoir une liste d'attente complémentaire au plan de formation initiale, a été maintenu en 2018, apportant plus de fluidité et de réactivité dans la gestion des dossiers de formation.

Quelques chiffres

En 2018, 445 salariés ont été formés au titre du Plan de formation dont 8 au titre d'une formation certifiante ou diplômante.

Il convient de souligner que la part des femmes ayant suivi une formation dans le cadre du Plan de formation est la même que celle de l'ensemble des salariés (66 %), ce qui confirme un accès sans difficultés des femmes à la formation.

Les salariés seniors (+ de 55 ans) ne sont pas discriminés non plus puisqu'ils ont été 37 % à suivre au moins une action de formation en 2018.

Répartition du nombre d'heures de formation (formation professionnelle et budget établissement : perfectionnement)

Nombre d'heures de formation par catégorie d'emploi	Nombre d'heures
Administration gestion	227 heures
CAE, emploi avenir	5 heures
Direction encadrement	3 198 heures
Médecins	63 heures
Paramédical	640 heures
Services généraux	1 999 heures
Socio-éducatif	6 200 heures
TOTAL	12 331 heures

Parcours de formation « du management au leadership »

Face aux transformations organisationnelles, financières et stratégiques de notre secteur d'activité, l'ADSEA 06 a souhaité accompagner dans la transition les équipes de professionnels encadrants de l'Association. Un parcours de formation au management a été mis en place à destination de 60 encadrants de l'Association.

Cette formation a été préparée par un groupe de travail associatif, composé d'une dizaine de cadres en situation de management de différents établissements et métiers, réunis autour de l'intervenante, du Directeur Général Adjoint et de la Directrice des Ressources Humaines afin de créer un cahier des charges sur-mesure répondant aux besoins et attentes des cadres.

Il s'agit donc d'un parcours de formation innovant qui a été mis en œuvre sur une période de huit mois (de septembre 2018 à avril 2019), à raison d'une session par mois par groupe (pour 5 groupes).

Cette formation s'inscrivant dans la droite ligne du projet associatif avait pour objectifs :

- de doter chaque participant d'outils de management, d'animation d'équipe, de gestion de projet faisant appel à l'intelligence collective,
- de créer un collectif de travail associatif et transversal, permettant aux cadres de l'Association de se rencontrer et d'échanger sur leur pratique notamment par des séances de co-développement,
- de partager des valeurs communes, et d'aboutir à la rédaction d'une « Charte des bonnes pratiques managériales à l'ADSEA 06 »,
- le bilan de cette formation est positif, les objectifs affichés semblent avoir été atteints et les participants en ont été très satisfaits.



BILAN MUTUELLE 2018

Les taux de cotisations à la mutuelle de l'année 2018 ont été relevés.

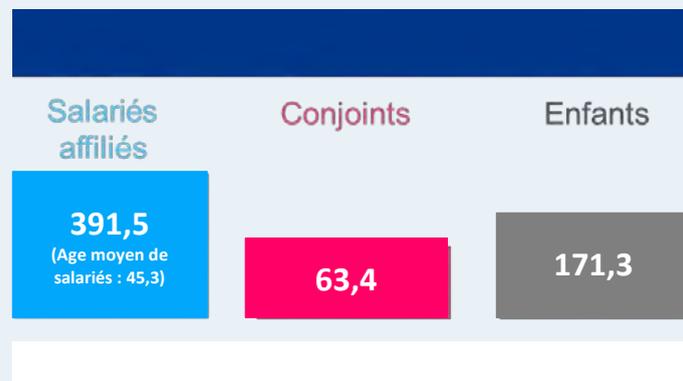
Régime de base Salarié	Régime de base Ayants-droit	Surcomplémentaire Salarié + ayants-droit
<p>Taux de cotisation : Salarié seul 1,93% PSS soit 63,90€/mois</p> <p>Appel association</p>	<p>Taux de cotisation Conjoint : 2,04% PSS soit 67,54€/mois Taux de cotisation Enfant : 0,95% PSS soit 31,45€/mois (Gratuité à compter du 3^{ème} enfant)</p> <p>Appel individualisé</p>	<p>Taux de cotisation Salarié : 1,38% PSS soit 45,69€/mois Taux de cotisation Conjoint : 1,58% PSS soit 52,31€/mois Taux de cotisation Enfant : 0,68% PSS soit 22,51€/mois (Gratuité à compter du 3^{ème} enfant)</p> <p>Appel individualisé</p>

Montants des cotisations calculés sur la base du plafond mensuel de la Sécurité sociale 2018

Bilan du régime de base :

- ❖ 391 adhérents (+4,54 %) – âge moyen 46,2 ans (en légère hausse),
- ❖ 63 conjoints (chiffre stable),
- ❖ 171 enfants (+ 6,21 %).

Bilan de la surcomplémentaire : 35 adhérents, soit moins de 10 % des adhérents.



L'AIDE AU LOGEMENT

Parmi les organismes collecteurs agréés, l'ADSEA 06 a décidé de verser sa contribution à l'effort de construction à ACTION LOGEMENT. Au titre de l'année 2017, on dénombre :

AIDES LOCATIVES	
Attributions de logements réalisées	7
Demandes de logements en cours	33
Avances loca-pass réalisées	4
Garanties loca-pass réalisées	4
Visale	2
Proposition logement pérenne	73

AIDES A LA PROPRIETE	
Prêt accession réalisés	0
Prêts travaux réalisés	0

AIDES EN CAS DE DIFFICULTES	
Prêt locataire en difficulté	3

Les éléments financiers



Compte de fonctionnement

Le compte de fonctionnement consolidé de l'ADSEA 06 fait apparaître en 2018 un résultat excédentaire de 2 963 577 euros, supérieur de 136 603 euros à celui de 2017, qui s'élevait à 2 826 974 euros.

L'essentiel des recettes provient de l'activité sociale, ainsi les produits de tarification, dotations globales et subventions représentent un montant total de 39 639 867 euros (soit près de 92 % du total des produits) en 2018, contre 39 338 248 euros en 2017.

L'évolution des enveloppes allouées par financeur entre les deux derniers exercices est présentée ci-après.

Evolution des enveloppes allouées par financeur entre les deux derniers exercices

ACTIVITE SOCIALE	2 018	2 017	Ecart
CPOM - ARS Assurance Maladie Enfants en situation de handicap	24 276 902	23 650 444	626 458
CPOM - ARS Assurance Maladie Adultes en situation de handicap	2 400 597	2 435 731	-35 134
CPOM CD06 - Personnes adultes en situation de handicap	6 208 501	6 196 108	12 393
CD06 - Hors CPOM	5 450 784	5 746 119	-295 335
Subventions actions de prévention	1 303 083	1 309 846	-6 763
TOTAL produits activité sociale	39 639 867	39 338 248	301 619

Avec la signature en 2018 de deux nouveaux contrats avec l'ARS d'une part et le Conseil Départemental d'autre part, c'est désormais plus de 80 % de l'activité de l'Association qui se trouve régie par les dispositions des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Les dotations des établissements sous CPOM ont pu bénéficier en 2018 de l'application de taux d'évolution (0,75 % ARS et 0,20 % CD06).

Seul le CEP La Nartassière demeure hors CPOM. Quant aux activités financées par subventions elles représentent en 2018 moins de 4 % de l'activité globale.

L'année 2018 a été marquée par la fin des activités de prévention spécialisée sur le secteur de Grasse et à l'Internat Relais de Saint-Dalmas de Tende, toutes deux sous compétence départementale. L'action de prévention des comportements incivils dans les trains, financée conjointement par la région et la SNCF, a également pris fin.

En partenariat avec cinq associations, l'ADSEA 06 a développé une « Offre de Répit » financée par l'ARS. Ce nouveau dispositif s'adresse aux enfants et jeunes adultes relevant d'IME ou d'ITEP et propose trois solutions de répit en fonction des besoins, qui s'articulent autour d'un hébergement thérapeutique, d'un accompagnement à domicile et de prestations de vacances adaptées.



La problématique liée au manque de places dans le secteur adultes s'illustre au travers des recettes issues de l'accueil en IME de jeunes adultes au titre de l'amendement Creton, qui affichent une augmentation de 393 K€ entre les deux exercices, passant de 1 467 K€ en 2017 à 1 860 K€ en 2018.

Le résultat d'exploitation s'élève au 31/12/2018 à 2 869 459 euros, contre 3 188 626 euros en 2017, soit une diminution de 319 K€ entre les deux exercices.

Les charges d'exploitation, qui s'élèvent à 39 191 752 euros, sont stables par rapport à l'exercice précédent (une hausse non significative de 9 K€, représentant 0,02 % d'augmentation entre 2017 et 2018).

Les dépenses de personnels qui constituent près de 72 % du total des charges connaissent une augmentation de 1,17 %, représentant un montant de 335 K€.

Les plateaux techniques n'ont pas connu de modification structurelle significative entre les deux exercices.

La valeur de point a fait l'objet d'une revalorisation au 1er février 2017, passant ainsi de 3,76 euros à 3,77 euros.

Une charge de 368 K€ impacte l'exercice 2018 au titre de l'attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

Les sommes versées à l'occasion des départs, tous motifs confondus, concernent 35 salariés et représentent en 2018 une somme de 697 K€ (contre 31 départs en 2017 et 779 K€ d'indemnités).

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 348 125 euros en 2018. Les intérêts des emprunts qui représentent 456 K€, sont en diminution de 62K€, aucun nouvel emprunt n'ayant été contracté en 2018.

Le placement de la trésorerie représente une recette de 113 K€.



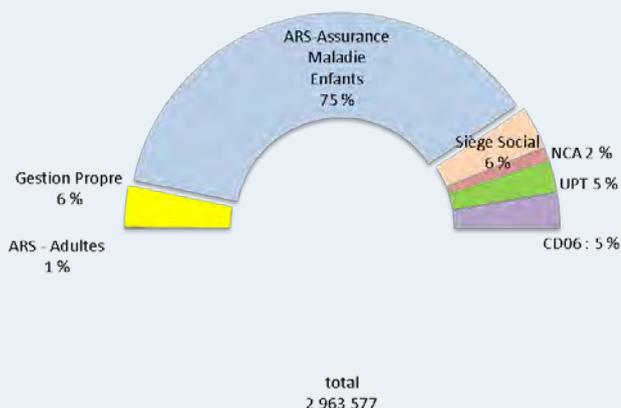
Le résultat exceptionnel de 535 713 euros est en progression de 495 K€. Cette évolution s'explique essentiellement par une indemnité transactionnelle de 201 K€, perçue à la suite d'un litige portant sur la construction des résidences de Contes et à la régularisation d'une remise exceptionnelle de fin d'année, relative à l'exercice antérieur qui représente 50 K€.

Les dons perçus restent globalement stables : 85 K€ en 2018, contre 66 K€ en 2017. La reprise d'une provision comptabilisée l'an dernier au titre d'un contentieux avec l'URSSAF représente un produit de 165 K€.

Le niveau de résultat est plutôt stable entre 2017 et 2018. L'augmentation des produits (+ 90 K€) conjuguée à la diminution des charges (- 47 K€) concourent à un accroissement du résultat de 137 K€ représentant 4,83 % de progression entre les deux exercices.

La formation du résultat est résumée dans le tableau suivant qui propose une analyse par secteur de financement :

RESULTAT COMPTABLE EN EUROS	2018	2017
RESULTAT A.R.S. Assurance Maladie Enfants	2 214 592	1 824 623
RESULTAT A.R.S. Assurance Maladie Adultes	4 343	206 538
RESULTAT DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES	159 641	128 057
RESULTAT SIEGE SOCIAL	193 363	396 425
RESULTAT ETABLISSEMENTS LOI 2 JANVIER 2002	2 571 940	2 555 643
RESULTAT PREVENTION SPECIALISEE METROPOLE NCA	60 794	52 255
RESULTAT UPT	143 768	56 852
RESULTAT ETABLISSEMENTS HORS LOI 2 JANVIER 2002	204 562	109 106
COMITE DE SAUVEGARDE	62 270	-27 203
EPIS PRODUCTION ET COMMERCIALISATION	5 888	122 414
CAPTA PRODUCTION	3 042	1 418
OPERATIONS EXCLUES CA	115 875	65 596
RESULTAT GESTION PROPRE	187 075	162 225
RESULTAT COMPTABLE PERSONNE MORALE	2 963 577	2 826 974



Bilan et structure financière

Situation Financière	2 018	2 017	Ecart €	Progres-sion %
Fonds de roulement d'investissement (FRI)	17 844 727	14 487 134	3 357 593	23%
Fonds de roulement d'exploitation (FRE)	12 478 576	12 097 120	381 456	3%
Fonds de Roulement Net global	30 323 303	26 584 255	3 739 048	14%
Ressource en Fonds Roulement	1 719 951	2 008 925	-288 974	-14%
Trésorerie	32 043 254	28 593 179	3 450 075	12%

Le fond de roulement, qui s'élève à 30.323.303 euros au 31/12/2018, est en augmentation de 3 739 048 euros par rapport à 2017.

L'affectation de l'excédent 2017 a conduit à une progression des réserves de 2 844 748 euros entre les deux exercices.

L'excédent de la gestion contrôlée est en progression de 112 K€, celui de la gestion propre de 25 K€.

Depuis deux ans, l'actif net est en diminution de 1.523.535 euros, aucun nouveau programme immobilier n'ayant impacté les exercices 2017 et 2018.

Les emprunts, en diminution de 605K€, représentent 20,30 % des ressources stables en 2018, contre 21,96 % en 2017.

Depuis le passage en dotation globale, le cycle d'exploitation génère une ressource en fonds de roulement qui s'élève à 1 719 951 euros en 2018.

En termes de trésorerie, l'exercice 2018 se solde par une trésorerie à l'actif de 32 043 254 euros, en augmentation de 3.450.075 euros par rapport à 2017.



Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) de l'ADSEA 06

L'année 2017 a été marquée par la négociation des deux CPOM (ARS & CD06 Personnes Adultes en situation de handicap).

2018 est l'année de finalisation et signature des deux CPOM, avec **une mise en œuvre des premiers objectifs** qui se poursuivra et s'accroîtra dès 2019.

2019, vers un 3^{ème} CPOM : les négociations n'ayant pu aboutir en 2018, l'exercice 2019 devrait également être marqué par le **renouvellement du CPOM du CEP La Nartassière**, avec la Protection de l'Enfance.

En effet, concernant le Conseil départemental, les négociations ont été effectuées distinctement pour les deux secteurs (Personnes Adultes en situation de handicap & Protection de l'Enfance) qui possèdent leurs propres logiques et contraintes.

Les CPOM contribuent à sécuriser juridiquement l'Association, ce qui permet de garantir la cohérence de son action, de son organisation de sa fonction employeur, de sa gestion et enfin, de son modèle économique.

Les incertitudes sur les financements de l'activité persistent néanmoins et nous ne pouvons que constater la continuité d'un contexte particulièrement tendu.

Dans ces circonstances, les CPOM offrent malgré tout, la possibilité de maintenir un certain niveau de visibilité permettant le développement des projets et présentent à ce titre, des avantages qu'il est primordial de conserver.

Bilan comptable au 31.12.18

ACTIF	31 décembre 2018			31/12/2017	PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET			
Immobilisations Incorporelles					Fonds Associatifs		
Concessions, brevets, licences	266 084	-243 365	22 719	30 422	Fonds associatifs sans droit de reprise	10 933 335	10 933 335
Immobilisations Corporelles					Réserves statutaires et réglementées		
Terrains	3 120 859		3 120 859	3 120 859	Réserves réglementées	30 208 337	27 571 287
Aménagement des terrains	240 475	-131 546	108 929	115 558	Autres réserves	1 914 540	1 914 540
Constructions	47 418 374	-17 727 978	29 690 397	30 604 508	Report à nouveau (gestion non contrôlée)		
Installations techniques mat & outillage	2 865 128	-2 098 139	766 989	762 943	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-375 535	-415 346
Autres	6 233 472	-4 902 698	1 330 774	1 414 795	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		
Immobilisations corporelles en cours	37 443		37 443	46 453	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	3 944 698	2 826 974
Avances et acomptes	34 346		34 346	2 237	Résultats sous contrôle tiers financeurs		
Immobilisations Financières					Résultats sous contrôle tiers financeurs	3 059 001	2 908 887
Participations	301 702		301 702	301 702	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Prêts	716 301		716 301	716 301	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 202 801	1 264 960
Autres	158 926		158 926	163 082	Provisions réglementées		
					Provisions réglementées	2 052 644	2 124 179
TOTAL I	61 393 111	-25 103 726	36 289 385	37 278 860		52 939 821	49 128 816
Comptes de Liaison					Comptes de Liaison		
Comptes de Liaison					Comptes de Liaison		
TOTAL II	0	0	0	0		0	0
Stocks et en cours					Provisions pour risques et charges		
Matières premières, approvisionnements	62 832		62 832	51 685	Provisions pour risques	147 450	274 932
Produits intermédiaires et finis	28 493		28 493	27 497	Provisions pour charges	99 500	99 500
Avances et acomptes versés							
Avances et acomptes versés sur commandes	74 107		74 107	59 820			
Créances							
Créances redev usagers & comptes rattachés	2 080 845	-9 293	2 071 551	1 929 584			
Autres	914 774	-25 272	889 502	1 201 483			
Valeurs mobilières de placement							
Valeurs mobilières de placement	757 949		757 949	757 949			
Disponibilités							
Disponibilités	30 531 361		30 531 361	27 835 231			
TOTAL III	34 450 360	-34 565	34 415 795	31 863 248		246 950	374 432
Comptes de Régularisation					Fonds Dédiés		
Charges constatées d'avance	50 056		50 056	111 227	Sur subvention de fonctionnement	10 148	15 469
Ecart de conversion Actif					Sur autres ressources	275 156	323 212
TOTAL IV	50 056	0	50 056	111 227		285 304	338 681
					Dettes		
					Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 954 804	14 060 492
					Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 388	2 063
					Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 600	1 045 432
					Dettes fiscales et sociales	2 718 636	3 791 978
					Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	10 128	109 041
					Autres dettes (d'exploitation)	351 606	296 328
TOTAL V						17 283 162	19 305 334
					Comptes de régularisation		
					Produits constatés d'avance		106 071
TOTAL VI						0	106 071
TOTAL ACTIF	95 893 528	-25 138 291	70 755 237	69 253 334	TOTAL PASSIF	70 755 237	69 253 334



Compte de fonctionnement au 31.12.18

	31/12/2018	31/12/2017		31/12/2018	31/12/2017
Produit d'exploitation			Charges d'exploitation		
Ventes de marchandises			Achats de marchandises		
Production vendue (biens)	1 181 887	1 239 787	Variation de stocks	-763	-9 609
Production vendue (services)	75 095	77 376	Achat de matières premières et autres	213 218	210 250
Chiffre d'affaire	1 256 982	1 317 163	Autres achats et charges externes	7 476 726	7 837 962
Production stockée	996	-12 486	Impôts, taxes et versements assimilés	1 807 298	1 685 522
Production immobilisée		1 681	Salaires et traitements	18 693 535	18 548 074
Forfaits journaliers	49 260	46 539	Charges sociales	8 589 742	8 503 292
Produits tarification et dotation globale	38 287 524	37 981 863	Dotation	2 290 954	2 289 572
Subventions d'exploitation	1 303 083	1 309 846	Autres charges	121 042	117 382
Reprises/prov. & amort, transf. de charge	231 315	656 216			
Autres produits	932 051	1 070 249			
PRODUIT D'EXPLOITATION	42 061 211	42 371 071	CHARGES D'EXPLOITATION	39 191 752	39 182 445
RESULTAT D'EXPLOITATION (EXCEDENT)	2 869 459	3 188 626			
Produits financiers			Charges financières		
Produits financiers de participations			Charges financières	460 689	547 656
Autres valeurs mob., créances d'actif immobilier	1 577	154	Autres charges financières		
Autres intérêts et produits assimilés	110 017	115 190			
Reprises/provisions et transfert de charges					
Différences positives de change					
Produits net/cession des V.M.P	970	3 262			
PRODUITS FINANCIERS	112 564	118 606	CHARGES FINANCIERES	460 689	547 656
			RESULTAT FINANCIER (DEFICIT)	348 125	429 050
Produits exceptionnels			Charges exceptionnelles		
Sur opération de gestion	445 117	168 812	Sur opération de gestion	186 981	81 095
Sur opération en capital	157 792	156 298	Sur opération en capital	52 543	57 523
Reprises/provisions et transfert de charges	261 390	127 874	Dotation aux amort. et aux prov.	89 063	273 861
PRODUITS EXCEPTIONNELS	864 299	452 984	CHARGES EXCEPTIONNELLES	328 587	412 478
RESULTAT EXCEPTIONNEL (EXCEDENT)	535 712	40 506			
			Impôts		
			Impôts sur les bénéfiques	25 783	27 300
TOTAL IMPOTS	0	0		25 783	27 300
PRODUITS	43 038 074	42 942 661	CHARGES	40 006 810	40 169 878
SOLDE INTERMEDIAIRE (EXCEDENT)	3 031 264	2 772 782			
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs	65 149	70 718	Eng. à réaliser sur ressources affectées	132 836	16 526
TOTAL PRODUITS	43 103 223	43 013 378	TOTAL CHARGES	40 139 647	40 186 404
EXCEDENT	2 963 577	2 826 974	DEFICIT		

En bref :

- un niveau de résultat satisfaisant en 2018, demeurant cependant précaire car majoritairement (63 %) issu de l'accueil en IME des jeunes adultes, au titre de l'amendement CRETON,
- une situation financière associative saine, qui doit permettre d'accompagner les CPOM et les réformes en cours (EPRD, SERAFIN-PH, Tarification), mais se décline encore de façon contrastée en fonction des financeurs.

Patrimoine, Achats, Sécurité



SESSIP Immeuble Le Minotaure



IME Val Paillon



IME Les Terrasses

La direction Patrimoine-Achats-Sécurité assure un rôle de conseil et de support technique auprès du Directeur Général et des Directeurs d'établissements et services. Elle est force de proposition auprès de ces derniers pour la création et la mise en œuvre de politiques associatives, dans un but d'anticipation et de programmation, dans les domaines suivants :

- gestion technico-économique des bâtiments,
- politiques d'achats mutualisées,
- sécurité des biens et des personnes dans une optique de maîtrise des risques.

Afin d'assurer au mieux leurs missions, les personnels du service sont régulièrement amenés à se déplacer dans les établissements, à la rencontre des Directeurs et de leurs équipes. Par ailleurs, ils collaborent étroitement avec les autres services du Siège : Comptabilité/Gestion, Juridique, Communication et Ressources Humaines

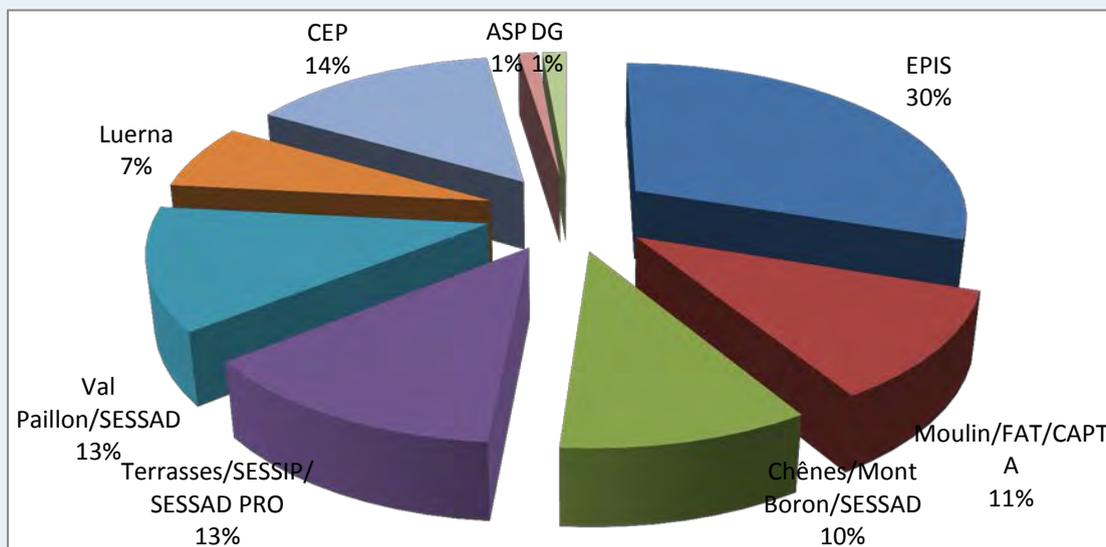
LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains alloués à ce service sont de :

- 1 ETP pour la direction du service
- 1 ETP pour la mise en œuvre des politiques Achats
- 1 ETP pour la coordination Hygiène-Sécurité-Environnement

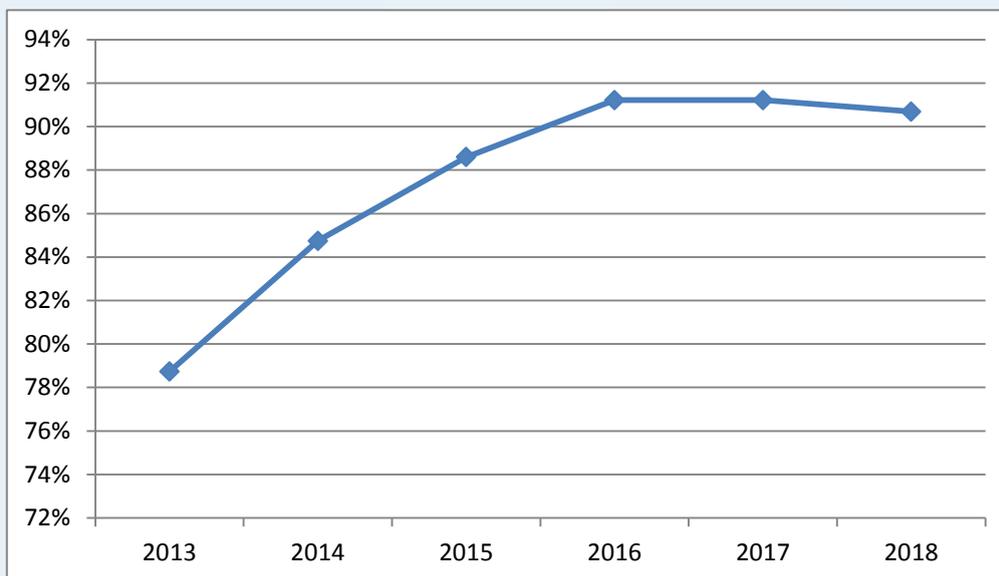
Gestion du patrimoine immobilier

L'ADSEA 06 exploite aujourd'hui plus de 34.000 m² de surfaces répartis sur 72 lieux. Elle est propriétaire de ces surfaces à près de 89 %.





L'Association est aujourd'hui propriétaire de ces surfaces à 91%, ce qui résulte des efforts menés ces dernières années en matière d'acquisition et de construction.



Faits marquants et projets immobiliers

SERVICES DE PREVENTION SPECIALISEE

Les services de prévention spécialisée ont fait l'objet de bouleversements importants : fermeture de l'Internat-Relais (été 2018), non-renouvellement de la convention de la Prévention de Grasse et fermeture de l'U.P.T. en fin d'année 2018.

Outre les impacts humains, ces fermetures nous ont conduit à :

- résilier le bail du local occupé dans l'immeuble « Le Napoléon », 9 avenue Thiers à Grasse ;
- vendre la villa « Bel Air », 42 avenue R. Féraud, siège des services de prévention (et ancien siège social de l'association).

SESSIP LES TERRASSES

L'association est locataire depuis 1994 d'un immeuble situé à Nice Nord, 182 avenue Henri Dunant. Implanté sur un terrain de 575 m², l'immeuble offre environ 420 m² de bureaux et salles d'activités, répartis sur 5 niveaux. Certes, cet établissement est en proximité de la ville (activités socio-éducatives, culturelles et terrains de stage) et est bien desservi par les transports en commun, mais il reste isolé du reste du Complexe (IME et SESSAD PRO situés à Nice ouest). Le bâtiment est vétuste et inadapté, il n'y a pas d'espace extérieur pour les usagers et l'environnement est inhospitalier.



Depuis 2014, avec l'ancien Directeur, puis l'actuelle Directrice Marie-Anne TASSO et leurs équipes, nous avons entrepris de trouver de nouveaux locaux répondant aux critères de localisation, de surface, d'accessibilité et d'ergonomie.

Parmi tous les locaux visités, aucun ne permettait de répondre à l'essentiel de nos besoins, dans le cadre d'une enveloppe budgétaire raisonnable. Nos recherches ont finalement débouché sur une piste sérieuse : des locaux de 355m² situés au RDC de l'immeuble de bureaux « Le Minotaure », à l'angle de l'avenue H. Matisse et de la rue Alphonse 1er, à proximité immédiate de l'IME Les Terrasses.



Ces bureaux sont en bon état général et permettent d'envisager une occupation mixte SESSIP et SESSAD PRO. Par contre, il faudra repenser l'utilisation des locaux de l'IME Les Terrasses pour pouvoir offrir les lieux d'apprentissage aux usagers du SESSIP (cuisine, buanderie, espaces verts).

Le projet d'acquisition de ces locaux est donc en bonne voie et devrait aboutir en 2019.

COMPLEXE VAL PAILLON

L'établissement exploite près de 3500 m² de surfaces réparties sur quatre sites (site principal à Sclos-de-Contes, Esca-Païouns à l'Escarène, villa de Drap, zone d'activités de la Roseyre à Contes).

Les locaux du Castel sont occupés par l'IME Val Paillon depuis plusieurs décennies (locataire dès 1969, puis propriétaire en 2006). Ils ont longtemps répondu aux besoins et contraintes de l'établissement mais sont aujourd'hui inadaptés. L'évolution significative des pathologies des usagers ainsi que la volonté de favoriser l'autonomie des personnes et l'inclusion, nous amènent à envisager la délocalisation de l'IME Val Paillon. Dans son rapport d'inspection de mars 2016, l'ARS posait plusieurs injonctions dont l'une concernait la délocalisation de la villa de Drap et celle du site du Castel à Sclos-de-Contes. L'ARS y pointait notamment l'isolement et la vétusté des locaux.

La nouvelle équipe de direction du Complexe Val Paillon et la Direction Générale se sont donc lancées dans un projet de délocalisation concernant les locaux du Castel et la villa de Drap. L'Esca-Païouns sera conservé et le SESSAD fera l'objet d'un projet spécifique.

En un an, nous avons visité 18 terrains nus ou à bâtir et avons sollicité les maires des communes avoisinantes (Contes, Drap, Cantaron, L'Escarène et Blausasc). Deux pistes sérieuses ont été étudiées sur Contes et Blausasc mais les études menées n'ont pas permis de confirmer la faisabilité.

Ce projet, dont les enjeux sont stratégiques pour l'établissement et l'association, se poursuivra donc en 2019.

GESTION DES SINISTRES

L'exploitation des bâtiments récemment construits par l'association à Sophia, L'Escarène, Contes et Nice, entre 2014 et 2016, a mis en évidence des désordres liés à la construction. C'est ainsi que six nouveaux dossiers sinistres Dommage-Ouvrages ont été ouverts auprès de la MAIF en 2018. Ceux-ci se sont ajoutés aux quatre dossiers 2017 encore en cours. Les indemnités ainsi obtenues dépassent les 97.000€.





Politique d'achats mutualisée

La Direction Patrimoine-Achats-Sécurité fait face, dans le cadre de la mise en œuvre de politiques d'achats mutualisés, aux enjeux suivants :

- participer à l'élaboration des budgets des établissements afin de définir les justes besoins et d'élaborer des actions achats globales et transverses,
- identifier les risques associés aux achats ,
- construire un panel de fournisseurs adaptés aux besoins actuels et futurs de l'association en intégrant la dimension RSO,
- mutualiser les achats afin de proposer des conditions financières et une qualité de service identiques pour tous les établissements,
- sécuriser durablement les conditions négociées par la mise en place d'accords-cadres,
- accompagner la démarche achats responsables (définition du juste besoin, réduction des consommations, amélioration de la qualité des prestations, recyclage...),
- définir et mettre en place des indicateurs (économies sur achats, satisfaction des établissements, évaluation des fournisseurs...).

En 2018, le service Achats a assuré le suivi et la renégociation des contrats et accords-cadres déjà mis en place :

- révision tarifaire annuelle des contrats associatifs (limitation des hausses, révision des mercuriales, RFA...),
- négociation, test à l'IME Val Paillon et référencement de la nouvelle gamme de lessiviels Revoflow, système de dosage automatique hors sol : produits hautement concentrés, simples d'utilisation (diagnostic visuel par led), équipés d'un système sécurisé de capsules évitant tout contact, permettant de supprimer le port de charge lourde et de réduire les déchets d'emballage,
- négociation, signature et déploiement des contrats de téléphonie fixe et mobile avec la société ORANGE (économie 18.000 € soit 21% du CA 2017 abonnements + consommations).

Le service Achats a de surcroît procédé aux mises en concurrence sur les achats suivants :

- installations de téléphonie fixe du CEP La Nartassière : remplacement du serveur et des téléphones du CEP, suppression des autocomes des unités (Mougins, Bastide, Le Mas et Atelier Jylloue) ; résiliation du contrat 5IS (abonnements + maintenance) et déploiement des contrats SIGNORET et ORANGE. Economie: 7.690€ soit 50 % sur CA 2017 maintenance + abonnements + consommations qui permettra de financer l'achat du nouveau matériel dès la 2^e année ;
- mobilier : mise en concurrence du prestataire associatif MMS sur les renouvellements de mobiliers de bureau et salles à manger (Complexe les Chênes, SESSIP Les Terrasses, CEP La Nartassière).

La Direction Patrimoine-Achats-Sécurité a également participé activement au projet de rénovation des Systèmes d'Information de l'association (cf. page 41 dans partie « Les systèmes d'information »).



Hygiène, Sécurité et Environnement

Le Direction Patrimoine-Achats-Sécurité intervient en soutien auprès des Directions de complexes et d'établissements en matière de sécurité des biens et des personnes (sécurité incendie, code du travail, sûreté), en matière d'hygiène (en particulier alimentaire) et plus récemment sur les questions relatives à l'environnement.

Le recrutement d'une coordinatrice Hygiène-Sécurité-Environnement en septembre 2018 a permis, par l'apport de compétences spécifiques, de relever encore le niveau d'accompagnement des établissements sur ces questions sensibles et de plus en plus réglementées.

En 2018, nous avons traité plusieurs dossiers :

- le groupe de travail « Flotte Auto » constitué début 2017 a continué de se réunir pour échanger sur les problématiques rencontrées et harmoniser les pratiques ; de nombreux sujets ont déjà été traités comme la sécurité routière (formation, sinistralité, PV, etc.), l'entretien et réparations, l'acquisition de véhicules hybrides et électriques ,
- les vérifications périodiques réglementaires effectuées par Bureau Veritas (nouveau marché associatif signé en janvier 2017) ont mis en évidence quelques carences que nous avons corrigées en 2018. L'outil en ligne dénommé « BVLink », proposé par Bureau Veritas, permet aux responsables sur site d'accéder instantanément aux rapports de vérification, d'effectuer un suivi des actions à mener et d'indiquer les levées d'observation,
- en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, la réflexion globale sur les formations en matière de sécurité entamée en 2017 a été approfondie ; elle a abouti à la reconduction au plan de formation associatif de onze sessions (1 jour) pour dix participants de la formation PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1) ; le renouvellement de ces sessions sur les plans de formation à venir permettra de proposer l'apprentissage des gestes de 1er secours à une très large majorité des salariés,
- afin d'inscrire les cuisines de nos établissements dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de garantir le strict respect des normes d'hygiène, des formations ont été reconduites :
 - ⇒ une session (2 jours) pour dix participants, « Bonnes pratiques d'hygiène en restauration collective »
 - ⇒ une session (1 jour) pour dix participants, « Pratiquer la méthode HACCP en restauration collective »Les formations HACCP sont organisées en inter-établissement, ce qui permet également aux personnels de cuisine de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles,
- de façon plus générale, nous avons décidé de centraliser les formations relatives à la sécurité afin d'en assurer un meilleur suivi et de vérifier la bonne adéquation des compétences aux besoins-métiers ; ainsi, différentes sessions ont été inscrites au plan de formation : habilitation électrique (plusieurs niveaux), travail en hauteur, légionnelle (personnels technique et encadrant), CACES (salariés et travailleurs handicapés) ,
- un accord-cadre avec le laboratoire EUROFIN (ex PROTEC) a été négocié en 2017 et déployé au 1er janvier 2018 dans tous les établissements ; il concerne les analyses d'eau (eau de consommation humaine et eau chaude sanitaire/légionnelle), les analyses alimentaires (repas, surfaces) ainsi que la réalisation d'audit fonctionnel ; au-delà des gains générés par la négociation, cette démarche permet de simplifier et d'harmoniser les dispositifs de surveillance et de vérifier l'application régulière et exhaustive de nos obligations réglementaires ; un outil en ligne est mis à disposition, ce qui permet d'accéder en temps réel à tous les rapports d'analyse et d'être plus réactifs dans les mesures correctives ,
- un gros travail a également été réalisé sur les vêtements de travail et équipements de protection individuelle ; en collaboration avec l'acheteuse, la coordinatrice HSE a identifié les besoins par unité de travail et retranscrit l'ensemble de ses prescriptions techniques dans un cahier des charges ; la consultation lancée fin 2018, devrait aboutir à un accord-cadre en 2019,
- souhaitant mettre en valeur les démarches des établissements et inscrire pleinement l'association dans une démarche R.S.O, nous avons constitué un groupe de travail « Gestion des Déchets » ; nous y étudions la production, la collecte et le recyclage de tous les types de déchets (papier, cartons, bois, métal, DEEE, DASRI et alimentaires) ; les objectifs sont de trois ordres :
 - ⇒ répondre à nos obligations réglementaires
 - ⇒ engager l'association dans une démarche responsable
 - ⇒ y associer nos usagers au travers d'actions éducatives et citoyennes



Le Règlement Général sur la Protection de Données (RGPD)

Conscient des enjeux et des contraintes liés à l'application du RGPD 2016/679 entré en vigueur le 25 mai 2018, la Direction Générale de l'ADSEA 06 a nommé, début 2018, un Délégué à la Protection des Données (DPO). Une déclaration de la désignation du DPO pour l'association a été faite auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

En référence aux articles 38 et 39 du RGPD, une lettre de mission a été établie pour fixer le cadre général d'exercice du DPO au sein de l'association. Son rôle est de conseiller et d'assister, de manière indépendante, le responsable du traitement et de s'assurer que l'association s'inscrit bien dans une démarche de mise en conformité avec le RGPD.

Afin d'apporter une lisibilité des actions menées par le DPO, une feuille de route a été établie sur la période 2018-2019. Ce rétro-planning permet de baliser les différentes étapes de la mise à niveau des traitements comportant des données à caractère personnel pour satisfaire les exigences demandées par le RGPD.

Pour 2018, les actions menées par le DPO se sont développées selon quatre axes :

❖ se former et participer à des réseaux DPO

Ce nouveau métier de délégué à la protection des données a nécessité un investissement dans la formation du salarié qui occupe ce poste. Afin de lui permettre d'échanger sur sa pratique professionnelle de DPO, l'ADSEA 06 a adhéré à l'Association Française des Correspondants à la Protection des Données (AFCDP) qui compte près de 3 200 professionnels de la « conformité RGPD ».

Dans le cadre de notre adhésion au réseau NEXEM, notre DPO s'est inscrit au collectif DPDo-PACA qui a pour objectif de construire un « code de conduite » en matière de RGPD pour le secteur social et médico-social. Ce code, qui devra être soumis à la CNIL pour une validation, permettra d'harmoniser une application du RGPD propre à notre secteur d'activité.

❖ sensibiliser les personnels aux exigences et contraintes liées au RGPD

Une des fonctions du DPO est d'informer et de conseiller les personnels qui procèdent aux traitements des données personnelles. Sept réunions ont été programmées pour sensibiliser au RGPD les personnels cadres de l'association. L'objectif a été de leur transmettre, de la façon la plus synthétique possible, une information sur les textes réglementaires du RGPD.

❖ mettre en place un outil réglementaire du RGPD : le registre de traitement

Prévu par l'article 30 du RGPD, le registre d'activité de traitement permet de recenser tous les traitements comportant des données à caractère personnel. Sur la base d'un outil proposé par la CNIL, le développement d'un outil spécifique à l'association a été réalisé pour faciliter les saisies et améliorer la gestion des informations sur les traitements qui y sont inscrites.

❖ définir un dispositif de remontées d'informations : « personnel relais au DPO »

La cartographie et la notification des traitements sur le registre d'activité a nécessité la mise en place d'un dispositif permettant au DPO d'être informé des traitements réalisés (ou qui vont être mis en œuvre) sur l'ensemble des structures de l'association.

Sur proposition du responsable du traitement, chaque Directeur de Complexe a nommé des personnes relais au DPO. Ces personnels, en relation avec le DPO, ont été formés pour initier ce long travail de cartographie des traitements qui va se poursuivre en 2019.



Modernisation des systèmes d'information

L'ADSEA 06 a lancé en 2018 une étude globale relative à une transformation profonde de son système d'information. Cette étude a démarré par la réalisation d'un audit mené par un prestataire, visant à définir le périmètre technique, fonctionnel et financier de ce projet majeur. Les évolutions du système d'information sont désormais connues et planifiées sur l'année à venir.

Afin de mener à bien le travail de réflexion sur les mesures à prendre en matière de transformation numérique, un COFIL (comité de pilotage) et un CODIR (comité de direction) ont été créés.

En présence des membres de ces deux comités, divers ateliers ont permis d'aborder différentes solutions concernant :

- les dispositifs de sauvegarde,
- la sécurisation du réseau interne,
- la centralisation du contrôle et de la sécurisation des matériels informatiques,
- la création d'une architecture centralisée des fichiers de données,
- l'utilisation d'outils collaboratifs,
- la mise en œuvre d'une messagerie professionnelle pour l'ensemble des salariés de l'ADSEA 06,
- l'externalisation des fichiers de données sur un Cloud.

En fin d'année 2018, sur la base du travail mené dans les différents ateliers, un cahier des charges listant les mesures pour rénover notre SI a été établi.

Les mesures de modernisation du SI proposées sont en adéquation avec :

⇒ la stratégie d'activité 2019-2023 formulée par l'association

- au niveau des utilisateurs : fluidifier et moderniser les échanges,
- au niveau du réseau : mettre en place un réseau d'entreprises performant et stable, améliorant la rapidité des échanges de données et l'interconnexion des structures de l'association,
- au niveau de la sécurité : assurer la sécurité de l'ensemble du système d'information et des données, mettre en œuvre une solution de sauvegarde efficiente,
- au niveau des personnels : travailler en mode collaboratif, faciliter le travail d'équipe, permettre un accès aux données quel que soit l'endroit où la personne se trouve.

⇒ les exigences de conformité au RGPD

- proposition d'un dispositif d'externalisation et de surveillance des sauvegardes,
- proposition de sécurisation de notre réseau par la mise en place d'un réseau privé MPLS,
- proposition d'un dispositif de messagerie professionnelle permettant de diffuser des informations à tous les salariés concernant le traitement de leurs données personnelles.

En 2019, il conviendra de mettre en perspective les différentes mesures opérationnelles de transformation de notre système d'information à partir du cahier des charges établi.

La communication

Mission :

La communication joue un rôle important pour l'image et la notoriété de l'Association. Inscrite dans la stratégie globale de l'ADSEA 06, la stratégie de communication a pour objectifs :

- d'affirmer la singularité de l'ADSEA 06 au travers d'une identité forte,
- de valoriser les pratiques professionnelles,
- de pouvoir hybrider les ressources.

- d'exercer une influence auprès du grand public ainsi que des actions de lobbying,

LES MOYENS HUMAINS

Les moyens humains alloués à ce service sont de :

- 1 ETP Responsable de la Communication
- 1 ETP Secrétaire administrative

Bilan 2018 :

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE :

- ADSE'Act, nouvelle formule

Pour cette 3^{ème} édition des ADSE'Act, la présentation des actions remarquables a été intégrée à l'Assemblée Générale Ordinaire. Ainsi, les administrateurs ont pu (re)découvrir les projets présentés par les équipes et les personnes accompagnées. Les échanges se sont prolongés le temps d'un déjeuner champêtre dans les jardins de l'ITEP La Luerna.

- Magazine ACTION !

Depuis 2007, la Lettre de l'ADSEA 06, diffusée sur un 4 pages aux bénévoles et salariés de l'Association, valorisait les activités et actualités des établissements et services. Dix ans après, le temps est venu de revoir le fond et la forme. Le choix s'est porté sur un format plus dynamique et moderne, un magazine proche de ses lecteurs où l'on retrouve à chaque parution les rubriques : Coup de cœur, arrêt sur image, décryptage, vu de l'intérieur... Ce nouveau magazine de 20 pages, intitulé ACTION !, bénéficie d'une parution quadrimestre et il a, semble-t-il, déjà convaincu ses lecteurs.

- Réunion d'intégration des nouveaux salariés

De la même façon, les réunions d'accueil des nouveaux salariés, en place depuis 2007, se devaient d'être renouvelées.

La nouvelle formule permet désormais aux anciens salariés, sur la base du volontariat, de participer. Cette mixité dans l'ancienneté et les fonctions participe à l'intégration des nouveaux collaborateurs, favorise la culture d'entreprise et les échanges d'expériences.

EVENEMENTIEL :

- 10 ans du restaurant d'application du CEP La Nartassière « Le Mesclun »
Une cinquantaine d'invités ont pu visiter le restaurant, les cuisines et déguster les mets proposés par les jeunes apprentis pour l'occasion. La rencontre entre les jeunes et le Chef CHIBOIS fût un moment intense et inoubliable : un partage d'expériences, une leçon de vie et de goût, comme une transmission naturelle entre deux générations.





MARKETING SOCIAL :

- Le montant des dons perçus en 2018 s'élève à 85 K€ ; ces dons sont notamment affectés au financement de l'équipement des établissements et services et/ou des projets pédagogiques, comme par exemple l'achat de vélos-pousse, de vêtements professionnels, des activités d'été ou la participation au voyage humanitaire en Côte d'Ivoire.

• Campagne Taxe d'Apprentissage 2018 :

À la suite de la réforme de la taxe d'apprentissage qui nécessite désormais l'inscription des établissements sur les listes préfectorales par un service instructeur (l'ARS nous concernant), l'ADSEA 06 a pris l'option d'inscrire sur cette liste, les structures suivantes : CEP La Nartassière, SESSIP, IME disposant d'une SIPFP (Val Paillon, Chênes, Terrasses), ITEP La LUERNA et les deux ESAT (EPIS et CAPTA).

Le coût de la campagne pour la collecte de la taxe d'apprentissage 2018 s'élève à 4.274,44 € pour l'impression et l'envoi de plus de 5 200 flyers auprès d'entreprises (ce qui représente une dépense, pour les huit structures concernées, de 534,30€).



Le montant total de la collecte 2018 est de 44.893,63 € (soit une hausse de 9,89 % par rapport à 2017).

COMMUNICATION DIGITALE :

- site internet ADSEA 06 :

19 429 nouveaux visiteurs de plus par rapport à 2017 et 90 481 pages vues. Les pages les plus visitées sont les offres d'emploi, les pages établissements et les articles du blog.



Le taux de rebond est de 57,85 % ce qui signifie qu'un internaute sur deux consulte une page et quitte le site. Une refonte est prévue en 2019-2020 et une attention particulière sera portée au référencement naturel (SEO), temps de chargement des pages et bouton d'« appel à l'action ». L'objectif étant de faire baisser le taux de rebond et de créer de l'engagement de la part des internautes, en faveur des actions de l'ADSEA 06.

- Réseaux sociaux :

L'animation des pages Facebook, Twitter et LinkedIn se poursuit à l'aide de contenus issus du blog, de la chaîne Youtube ou de la veille sectorielle.

Date	Contenu	Partages	Reactions	Commentaires	Boost
19/12/2018 16:52	Vous connaissez cette tradition anglo-saxonne	1,1K	269	141	Booster la publication
15/11/2018 10:46	8 jeunes du CEP La Nartassière et leurs	667	72	61	Booster la publication
08/11/2018 09:20	ADSEA 06	163	54	16	Booster la publication
05/10/2018 09:39	MC KASSEM et MC ZIDANE, étoiles	627	138	57	Booster la publication
18/09/2018 16:16	Vous aimez vous promener ? 🌳🌳 Vous	873	38	27	Booster la publication
07/09/2018 12:07	ENEDIS - ADSEA 06 : une confiance renouvelée	951	102	87	Booster la publication

L'engagement de la communauté ADSEA 06 sur les réseaux sociaux est globalement stable mais elle pourrait être plus importante si les publications étaient « boostées », grâce notamment à des campagnes publicitaires.

A noter, la suppression des pages Facebook UPT (lignes UPT Nice-Cannes-Grasse et UPT Roya) faisant suite à la fermeture du service au 31.12.2018.

Glossaire



ACP	: Activités Complémentaires à la Prévention
ADSEA 06	: Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte des Alpes-Maritimes
ADAPEI-AM	: Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes- Maritimes
AIRe	: L'Association nationale des ITEP et leurs Réseaux
Amendement CRETON	: Dispositif législatif permettant le maintien temporaire de jeunes adultes de plus de 20 ans en établissement d'éducation spéciale dans l'attente d'une place dans un établissement pour adultes.
ARS	: Agence Régionale de Santé
ASP	: Action Sociale Préventive
BPDJ	: Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile
CACES	: Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité
CAPTA	: Centre d'Actions Psychothérapeutiques et de Travail Adapté
CARSAT (ex CRAM)	: Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CCAS	: Centre Communal d'Action Sociale
CEP	: Centre Educatif et Professionnel
CHAIS	: Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Inclusion Sociale
CNIL	: Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
CODES	: Comité Départemental d'Education pour la Santé des Alpes-Maritimes
CPOM	: Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CSE	: Comité Social et Economique
CVS	: Conseil de Vie Sociale
DACQ	: Département d'Amélioration Continue de la Qualité
DASRI	: Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEEE	: Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
DGF	: Dotation Globale de Fonctionnement
DPD	: Délégué à la Protection des Données
DSN	: Déclaration Sociale Nominative
ESPRD	: Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses
ESAT	: Etablissement et Services d'Aide par le Travail
FAT	: Foyer d'Adaptation au Travail
FDV	: Foyer De Vie
FE	: Foyer Éclaté
FH	: Foyer d'Hébergement
HACCP	: Hazard Analysis Critical Control Point (hygiène et sécurité des aliments)
IME	: Institut Médico-Educatif
IMP	: Institut Médico-Pédagogique
IR	: Internat relais
ITEP	: Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
MAS	: Maison d'Accueil Spécialisée
MDPH	: Maison Départementale des Personnes Handicapées
NCA	: Nice Côte d'Azur
NEXEM	: Organisation professionnelle des employeurs associatifs des secteurs social, médico-social et sanitaire
NTIC	: Nouvelle Technologies de l'Information et de la Communication
ONF	: Office National des Forêts
OPCA	: Organisme Paritaire Collecteur Agréé (par l'État)
PAD	: Placement à Domicile
PMI	: Protection Maternelle et Infantile
PSS	: Plafond de Sécurité Sociale
RGPD	: Règlement Général sur la Protection des Données
RSO	: Responsabilité Sociétale des Organisations
RSO	: Responsabilité Sociétale des Organisations
SAJ	: Service d'Accueil de Jour
SAS	: Service d'Accompagnement Spécialisé
SAVS	: Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SERAFIN-PH	: Services et Etablissements : Réforme pour une Adéquation des FINances aux parcours des Personnes Handicapées
SESSAD	: Service d'Education et de Soins à Domicile
SESSIP	: Service d'Education Spécialisé, de Soins et d'Insertion Professionnelle
SIPFP	: Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle
TED	: Troubles Envahissant du Développement
TER	: Transport Express Régional
UNIFAF	: Fonds d'assurance formation de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif
UNIOPSS	: Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
UPT	: Unité Prévention Transport
URIOPSS	: Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux



*Ensemble,
rendons-les plus forts !*

Likez

Commentez

Partagez

Twitez

Linkez ...

Rejoignez la communauté #adsea06

